



La France de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire)

Jean-Philippe Bouvet, Marie-Yvane Daire, Jean-Paul Le Bihan, Olivier Nillesse, Anne Villard-Le Tiec, Michael Batt, Catherine Bizien-Jaglin

► To cite this version:

Jean-Philippe Bouvet, Marie-Yvane Daire, Jean-Paul Le Bihan, Olivier Nillesse, Anne Villard-Le Tiec, et al.. La France de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire). Gallia - Archéologie de la France antique, 2003, Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer, 60, pp.75-105. 10.3406/galia.2003.3144 . hal-01778050

HAL Id: hal-01778050

<https://hal.science/hal-01778050>

Submitted on 8 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LA FRANCE DE L'OUEST

(Bretagne, Pays de la Loire)

Jean-Philippe BOUVET, Marie-Yvane DAIRE, Jean-Paul LE BIHAN,
Olivier NILLESSE et Anne VILLARD-LE TIEC
avec la participation de Michael BATT et Catherine BIZIEN-JAGLIN

Mots-clés. *Culte, Armorique, sanctuaire, rituel, statuaire, stèle, dépôt, monnaie.*

Résumé. *Pour l'Ouest de la Gaule, des lieux et pratiques de culte sont mentionnés dans les écrits de certains auteurs antiques (Diodore, Strabon...). Les sources archéologiques livrent peu de sanctuaires monumentaux sur ce territoire (Saint-Malo, Saint-Jean-Trolimon), mais davantage de traces de manifestations culturelles sous des formes très variées. Par ailleurs, parmi les sanctuaires gallo-romains ayant livré des niveaux d'occupation antérieurs, certains révèlent une pérennité de la fonction culturelle entre l'âge du Fer et l'époque gallo-romaine. Dans les contextes funéraires de l'âge du Fer, des manifestations culturelles prennent la forme d'offrandes, ou encore de témoignages architecturaux : les nombreuses stèles en pierre, répertoriées dans l'Ouest de la Gaule, peuvent en effet être analysées comme des monuments commémoratifs, de même que les sculptures anthropomorphes. Ces dernières proviennent généralement de contextes d'habitats, qui livrent aussi parfois des enclos à vocation culturelle ou encore des traces de manifestations rituelles (dépôts). Enfin, des offrandes monétaires ainsi que des dépôts en milieu humide constituent d'autres types de témoignages de ces nombreuses pratiques culturelles et rituelles dans le Massif armoricain et ses marges.*

Key-words. *Cult, Armorica, shrine, ritual, statuary, stela, deposit, coin.*

Abstract. *Cult places and practices of Western Gaul are mentioned by some Classical writers (Diodorus, Strabo...). In this area, archaeological investigations have brought to light very few monumental shrines, but a great number of religious activities of various kinds. In another hand, among Gallo-Roman sanctuaries with earlier occupation levels, some reveal a continuity of the religious function between the Iron Age and Roman period. In funerary contexts, religious manifestations are represented by offerings or by architectural remains; numerous standing stones, recorded in Western Gaul, can be considered as commemorative monuments, like anthropomorphic sculptures. The last ones are generally found in settlements where cult enclosures and ritual deposits are also attested. Lastly, coin offerings and objects deposits in watery contexts are other testimonies of these numerous cult and ritual practices in the Armorican Massif and its margins.*

Schlagwörter. *Kult, Armorica, Heiligtum, Ritual, Plastik, Stele, Depot, Münzen.*

Zusammenfassung. *Kultplätze und -praktiken des westliche Gallien werden in den Schriften bestimmter antiker Autoren erwähnt (Diodor, Strabo). Unter den archäologischen Denkmälern dieses Gebietes sind zwar nur wenige monumentale Heiligtümer (Saint-Malo, Saint-Jean-Trolimon), dafür aber vielerlei kulturelle Zeugnisse verschiedenster Art. Einige der gallorömischen Heiligtümer, die auch Befunde vorhergegangener Belegungsphasen erbracht haben, dokumentieren eine lückenlose Kultkontinuität von der Eisenzeit zur gallorömischen Epoche. Zum Grabbrauch der Eisenzeit rechnen Kultäußerungen in Form von Beigaben sowie architektonische Zeugnisse. So können die im Westen Galliens in großer Zahl zu verzeichnenden steinernen Stelen als Erinnerungsmale aufgefaßt werden. Dies gilt ebenfalls für die anthropomorphen Skulpturen, die im Allgemeinen aus Siedlungszusammenhängen stammen, wo bisweilen auch Einhegungen von kultischer Bestimmung sowie Spuren ritueller Handlungen zu beobachten sind (Depots). Münzweihungen und Gewässerdeponierungen bilden schließlich weitere Zeugnisse der vielfältigen kultischen und rituellen Praktiken im Massif Armoricain und seinem Umfeld.*

Übersetzt vom Stefan WIRTH

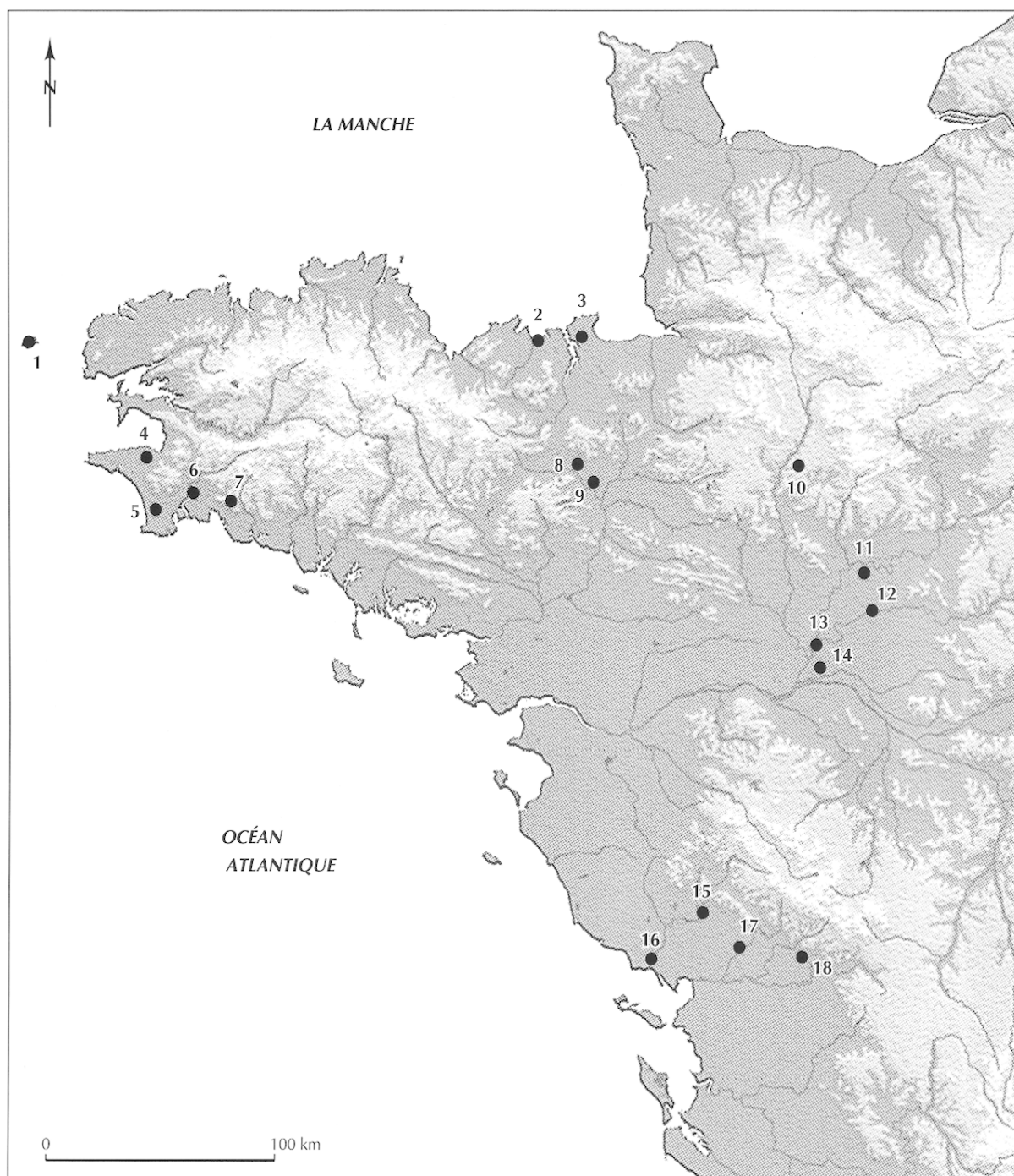


Fig. 45 – Carte de répartition des principaux sites de Bretagne et des Pays de la Loire mentionnés dans le texte, voir tabl. II (fond de carte P. Arcelin ; DAO G. Devilder, CNRS).

Le présent article s'attache à présenter au sein des limites administratives des régions de Bretagne (départements du Finistère, des Côtes-d'Armor, du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine) et des Pays de la Loire (départements de Vendée, Loire-Atlantique, Sarthe, Mayenne et Maine-et-

Loire) les lieux et les pratiques des cultes à l'âge du Fer (fig. 45 et tabl. II). Ces entités administratives ne correspondent pas au domaine armoricain évoqué succinctement par César à la fin du I^{er} s. avant J.-C. Mais, pour des facilités de langage, nous emploierons les termes « Armorique » ou

N°	Commune	Lieu-dit	Département	N° notice	Pagination
1	Ouessant	Mez-Notariou	Finistère	9	99-100
2	Saint-Jacut-de-la-Mer	Les Haches	Côtes-d'Armor	12	101 et 103
3	Saint-Malo	Les Sept-Perthuis	Ille-et-Vilaine	14	104 105
4	Douarnenez	Trogouzel	Finistère	3	95
5	Saint-Jean-Trolimon	Tronoën	Finistère	13	103-104
6	Quimper	Parc-ar-Groas	Finistère	11	101 et 102
7	Melgven	Kerviguérou	Finistère	6	97-98
8	Bréal-sous-Montfort	La Bouexière	Ille-et-Vilaine	–	–
9	Mordelles	Sermon	Ille-et-Vilaine	7	98-99
10	Jublains	–	Mayenne	–	–
11	Allonnes	La Forestrie	Sarthe	–	–
12	Aubigné-Racan	–	Sarthe	–	–
13	Marcé	Hélouine	Maine-et-Loire	5	96-97
14	Andard	Le Bourg	Maine-et-Loire	1	94
15	Petosse	Le Lelleton	Vendée	10	100
16	Nalliers	L'Illeau-les-Vases	Vendée	8	99
17	Fontenay-le-Comte	Les Genêts	Vendée	4	95-96
18	Benet	Les Teuilles	Vendée	2	95

Tabl. II – Tableau des sites mentionnés sur la carte figure 15.

« territoire armoricain », même si, sur une si longue période (environs 800 ans), ce terme est peu adapté à la complexité des situations archéologiques régionales.

Si l'habitat de l'Ouest de la Gaule commence à être très bien connu ainsi que les nécropoles pour les régions situées plus à l'est et au sud, les lieux de culte sont nettement moins nombreux, rarement identifiés et souvent mis en doute, comme la triple enceinte d'Azé (Mayenne) qui n'est désormais plus considérée comme un sanctuaire. Aujourd'hui, l'Armorique et ses marges se caractérisent à la fois par la relative rareté des ensembles culturels collectifs (ceux des Sept-Perthuis à Saint-Malo et de Tronoën à Saint-Jean-Trolimon, ou encore de Nalliers et Aubigné-Racan, étant pour l'heure exceptionnels) et, parallèlement, par la multiplicité des manifestations de rituels domestiques ou à échelle locale, privés ou publics, et de vestiges commémoratifs révélés au sein de contextes domestiques ou funéraires.

Certains grands enclos de l'Ouest de la Gaule ont parfois été considérés comme correspondant au phénomène des *Viereckschanzen* ; les fouilles récentes de tels établissements montrent que ces structures correspondent plus volontiers à des établissements agricoles, fortifiés (à Paule, par exemple) ou non (à Rannée, par exemple) ; des prospections aériennes montrent aussi très fréquemment des développements de parcelles en périphérie de ces enclos, ce qui plaide en faveur d'une vocation agricole, comme au Camp de la Boutrie à La Romagne dans le Maine-et-Loire.

Les prospections aériennes révèlent, dans certaines zones du territoire armoricain et ses marges, quantités de petits enclos carrés, souvent associés à d'autres enclos plus vastes que l'on est tenté de considérer comme des établissements agricoles. Les études récentes de ces petits enclos carrés révèlent aujourd'hui qu'il peut s'agir de struc-

tures funéraires (par exemple à Melgven, voir *infra* notice 6, p. 97-98, ou encore au Boissanne à Plouër-sur-Rance) mais aussi de petits sanctuaires à l'usage des propriétaires de certaines fermes (par exemple sur l'établissement des Genêts à Fontenay-le-Comte, voir *infra* notice 4, p. 95-96).

Au sein des habitats de l'âge du Fer et des nécropoles qui leur sont associées, nombreuses sont cependant les marques de manifestations culturelles qui peuvent prendre des formes variées (dépôts de fondation, monuments commémoratifs...) et se révèlent aussi à travers les dépôts, en particulier d'objets métalliques (armes, monnaies). De récentes fouilles montrent des manifestations culturelles liées au vin importé, par exemple au sein de l'établissement rural des Genêts.

CULTES ARMORICAINS ET TEXTES ANCIENS

Les textes anciens, donnant quelques indications sur les cultes et les rituels, voire même sur certaines pratiques architecturales, mentionnent la présence de prêtresses sur deux îles armoricaines.

Diodore de Sicile, à la fin du I^{er} s. avant J.-C., offre une considération d'ordre général dans sa *Bibliothèque historique* (IV, LVI) s'inspirant de Timée, historien grec (vers le milieu du IV^e s. avant J.-C.) :

« On allègue que les Celtes riverains de l'Océan ont une vénération toute particulière pour les Dioscures ; que, selon une tradition qui remonte chez ces peuples à des temps reculés, ces dieux arrivèrent par l'Océan ; qu'il y a le long de l'Océan bon nombre de désignations locales venant des Argonautes et des Dioscures » (Cougny, 1986, t. I, p. 393).

Strabon évoque, d'après Poseidonios :

« [...] dans l'Océan, une petite île, qu'il situe devant l'embouchure de la Loire, et pas tout à fait en haute mer, habitée par les femmes des Samnites possédées de Dionysos et vouées à apaiser ce dieu par des rites mystiques et par toutes sortes de cérémonies sacrées. Aucun homme ne met le pied sur cette île ; en revanche, les femmes elles-mêmes traversent l'eau pour s'unir à leurs maris et s'en retournent ensuite. La coutume veut qu'une fois par an elles enlèvent le toit du temple et en refassent un le même jour, avant le coucher du soleil, chacune y apportant sa charge de matériel. Celle dont le fardeau tombe à terre est déchiquetée par les autres, qui promènent alors ses membres autour du temple en criant l'évohé et ne s'arrêtent pas avant que leur délire ne prenne fin. Or il arrive toujours que l'une ou l'autre d'entre elles tombe et doive subir ce sort. » (Strabon, *Géographie*, IV, 4, 6).

Dans sa *Description de la terre habitée* (V, 570), Denys, dit le Périégète (I^{er} s. avant J.-C. d'après Cougny), précise que :

« Près [des îles Brétanides], il est un autre groupe d'îlots, et sur la côte opposée, les femmes des braves [S]amnites célèbrent en des transports conformes au rite des fêtes de Bacchos, elles sont couronnées des corymbes de lierre et c'est pendant la nuit, et de là s'élève un bruit, des sons éclatants. Non, même dans la Thrace, sur les rives de l'Apsinthe, les Bistonides n'évoquent pas ainsi le frémissant Iraphiotès ; non, le long du Gange aux noirs tourbillons, les Indiens avec leurs enfants ne mènent pas la danse sacrée du frémissant Dionysos, comme en cette contrée les femmes crient : Evan ! » (Cougny, 1986, t. I, p. 3-4).

On admet généralement que ces Samnites seraient en fait les Namnètes, mentionnés par César. D'après Ptolémée, ces Samnites vivaient « au-dessous » des Vénètes et à l'ouest des Andecaves (Anjou), ce qui incite à les localiser dans la Brière ou dans la région de Guérande (Lasserre, 1966, p. 216). Contrairement à l'idée de E. Desjardins (1876) qui voulait voir dans cette description une évocation de l'île de Noirmoutier, l'hypothèse la plus plausible serait l'île (ou les îles) ancienne où se situent aujourd'hui Le Croisic, Batz-sur-Mer et Le Poulguen (Loire-Atlantique).

On trouve chez Strabon (*Géographie*, IV, 4, 6) une autre mention s'inspirant d'Artémidore :

« [...] il existe du côté de la Bretagne une île sur laquelle se dérouleraient en l'honneur de ces déesses [Déméter et Coré] des cérémonies religieuses pareilles à celles qui sont célébrées à Samothrace ».

Au I^{er} s. après J.-C., Pomponius Mela, dans son ouvrage *De situ orbis* ou *De Chorographia* (III, vi, 6), évoque probablement ce même culte, que l'on peut localiser avec vraisemblance sur l'île de Sein (Finistère) : « L'île de Sena, placée dans la mer britannique, vis-à-vis de la côte Osismienne, est

renommée à cause de son oracle gaulois, dont les prêtresses, sanctifiées par une virginité perpétuelle, sont au nombre de neuf. On les appelle Gallicènes, et on leur attribue le pouvoir extraordinaire de déchaîner les vents et les tempêtes par leurs incantations, de prendre telles formes d'animaux qu'elles veulent, de guérir les maladies passant pour incurables, de connaître et de prédire l'avenir ; mais elles réservent leurs remèdes et leurs prédictions pour ceux qui n'ont entrepris de navigation que dans le but de les consulter » (Desjardins, 1876, p. 272).

En outre, un passage de Strabon mentionne (IV, 4, 6) le *portus duorum corvorum*, situé entre la Loire et la Seine, où ces oiseaux, pourvus d'un rôle divin, servaient à rendre la justice.

DES SANCTUAIRES ARMORICAINS LATÉNIENS

Le site cultuel des Sept-Perthuis à Saint-Malo, fouillé par C. Bizien et T. Lejars, a ceci de paradoxal qu'il est le seul à avoir fourni un plan complet (fig. 46) tout en n'ayant pas livré de vertiges sacrificiels ni d'offrandes (Bizien-Jaglin, Lejars, 1991 et *infra* notice 14, p. 104-105). Sa fonction cultuelle ne peut cependant être mise en doute. Ce sanctuaire fut réaménagé plusieurs fois entre La Tène moyenne et la fin du I^{er} s. avant J.-C. À un enclos trapé-

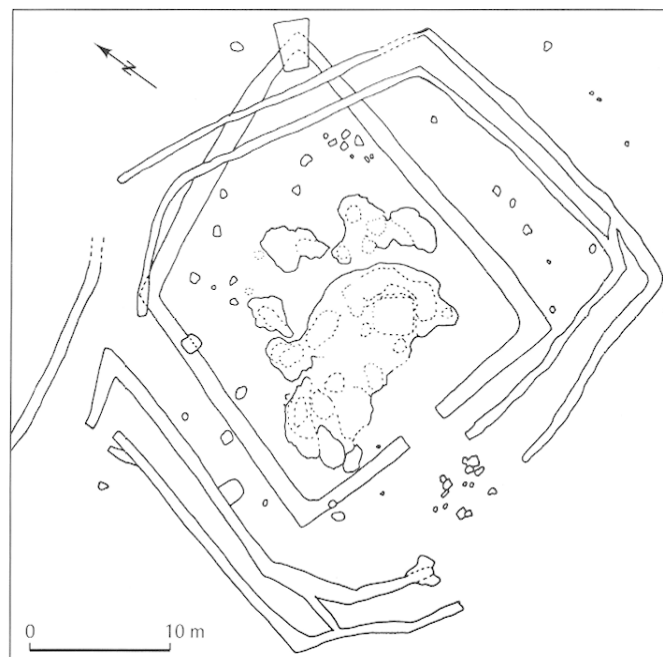


Fig. 46 – Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). Plan du sanctuaire des Sept-Perthuis (d'après Bizien-Jaglin, Lejars, 1991).

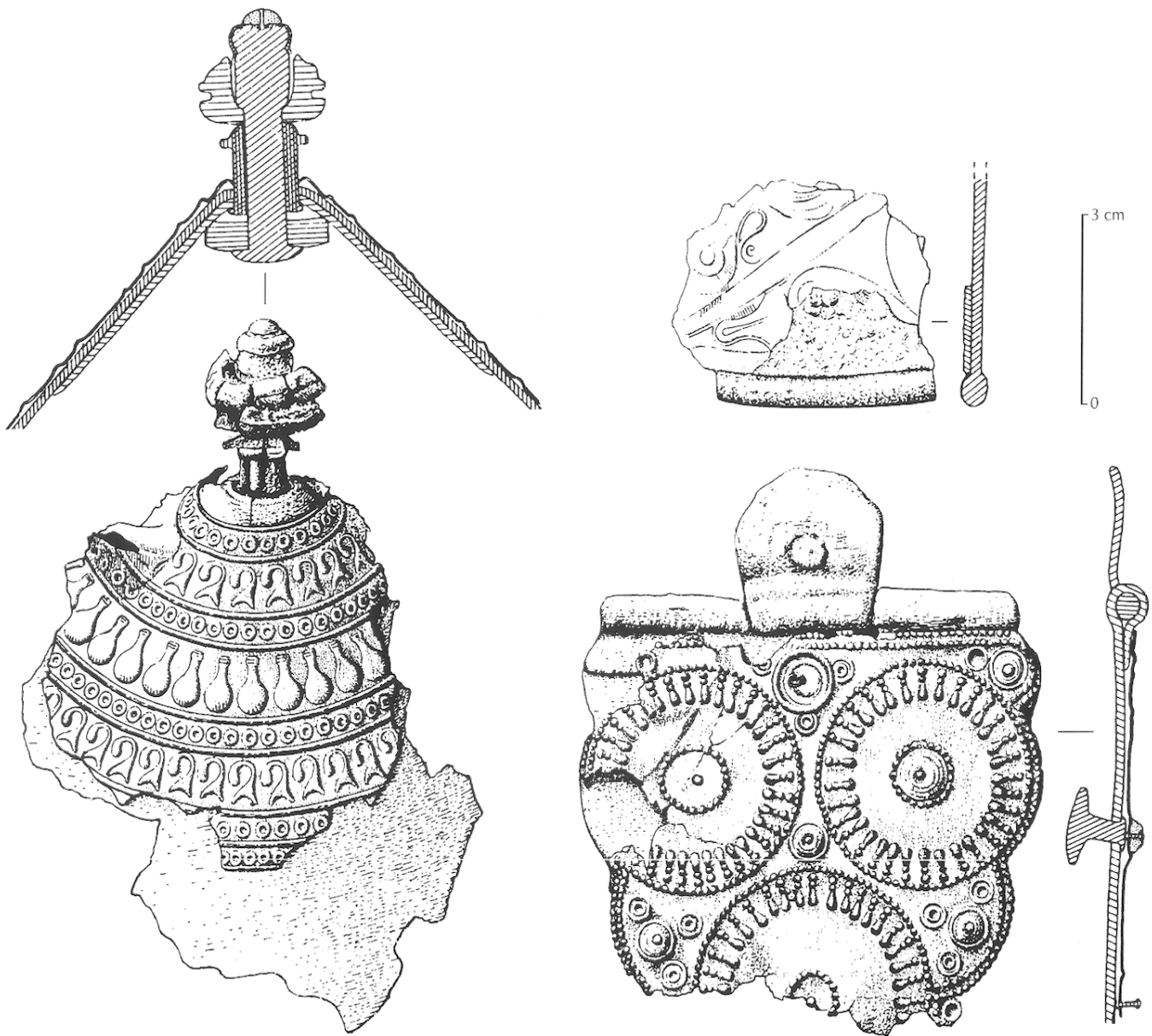


Fig. 47 – Saint-Jean-Trolimon (Finistère). Fragments de casques provenant du sanctuaire de Tronoën (dessin Schaaf, in Duval, 1990, p. 26).

zoïdal de 25 m sur 31 m avec fossé, puis avec palissade, a succédé une structure de forme pentagonale à doubles fossés concentriques. Les trous de poteaux de la zone des entrées, ouvertes au sud-ouest, suggèrent une structure d'accès monumentale couverte. Des fosses recreusées et imbriquées les unes dans les autres sont distribuées de manière rayonnante autour du centre. Un puits carré fut creusé sur une profondeur de 8 m contre le fossé interne de la seconde enceinte à l'époque augustéenne ; contenant, dans le fond, des pièces de bois et des ossements, ce puits fut comblé, comme les autres structures du site, par des blocs

de quartz qui, d'après les expertises de P.-R. Giot, proviennent d'un filon minéralisé en plomb argentifère.

Le mobilier collecté sur le site se limite à des céramiques, quelques rares ossements et objets métalliques, dont un fragment d'épée.

Bien que son « exploration » par P. Du Chatellier remonte à la fin du XIX^e s., il est impossible de ne pas évoquer le site remarquable de Tronoën à Saint-Jean-Trolimon (Duval, 1990 et *infra* notice 13, p. 103-104). Un temple gallo-romain polygonal semble, en ce lieu, avoir succédé à un sanctuaire de l'âge du Fer, marqué par une

concentration d'armes et autres objets métalliques : épées, pointes et talons de lance en fer dont la chronologie s'étale entre La Tène ancienne et la fin de La Tène moyenne, tandis que les dépôts d'outillages et de monnaies se rapportent davantage à La Tène finale. Ces pièces métalliques étaient mêlées à de nombreux ossements de cheval et à deux mâchoires humaines.

Au nord de ce temple, dix substructions de bâtiments incendiés livrèrent des armes en fer, des pointes de lance, des poignards, des perles en verre et des meules, ainsi que des fragments de casque en fer recouvert d'une tôle de bronze décorée au repoussé, et terminé par un bouton orné de corail (fig. 47). Les fragments du premier casque découvert (Du Chatellier, 1882) étaient associés à un *umbo* (?) de bouclier et un pommeau d'épée en bronze. Le second en revanche, le célèbre casque (Du Chatellier, 1897), fut mis au jour dans la partie est d'un bâtiment, en association avec une paragnatide et des fragments de plaques décorées, tandis que près du foyer central se trouvaient de nombreux fragments de poteries et deux pointes de lance en fer. Un autre bâtiment livra quatre monnaies gauloises en argent et en bronze, et un autre deux monnaies, deux fibules en fer et de nombreux clous. À 20 m au sud de cet ensemble fut mise au jour la riche sépulture d'un homme jeune, couché sur la face, avec armes (dont une épée ployée) et monnaies.

A. Duval (1990, p. 38) a mis en évidence l'intégration du site de Tronoën à la série des sanctuaires de Picardie ou de Bourgogne, confirmant ainsi l'intégration de l'Armorique à la civilisation de La Tène dès une haute époque ; en effet, si le sanctuaire de Tronoën a livré des mobiliers représentant une durée de fréquentation très importante, de l'ordre de quatre à cinq siècles avant J.-C. et jusqu'au Bas-Empire, c'est à l'heure actuelle le site culturel de l'ouest fournissant les indices matériels les plus anciens.

Il est original dans son organisation, dont on ne peut déceler que quelques caractéristiques à partir des publications malheureusement trop laconiques de P. Du Chatellier, avec notamment la présence de bâtiments difficiles à dater : les mobiliers mis au jour dans ces constructions correspondaient-ils à des dépôts en place ou bien à des objets provenant de l'éparpillement d'offrandes antérieures, ou encore au recueil d'objets de prestige consacrés ? En effet, leur datation varie du milieu du V^e s. (casque publié en 1897) à La Tène moyenne ou finale, voire même la période augustéenne (monnaies gauloises). Quant à leur fonction, toutes les hypothèses sont permises.

Ces bâtiments ne sont cependant pas sans rappeler celui de l'îlot des Ebihens (Côtes-d'Armor), avec foyer central, dépôt de céramiques et sépulture à inhumation au pied de laquelle étaient enfouis des bandages de roues de char, une

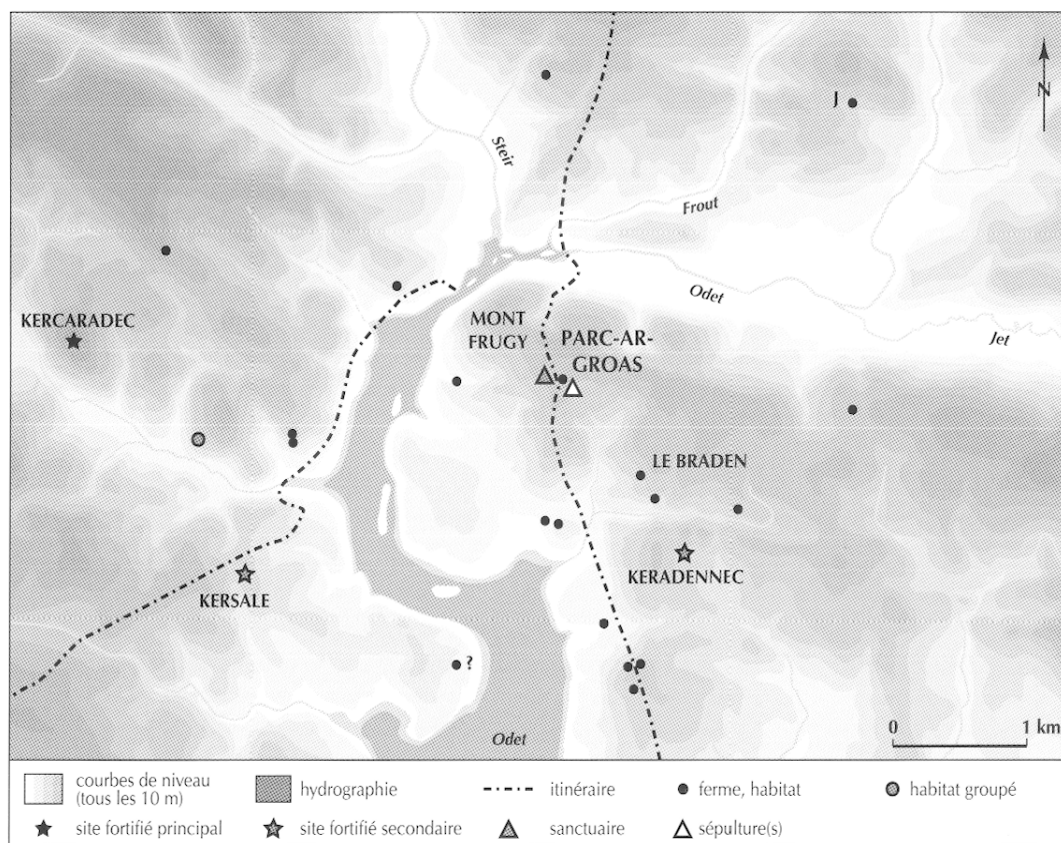
fourchette à chaudron, un tranchet, deux couteaux et une serpe (Langouët dir., 1989).

Quant à la sépulture, sa présence renforce l'idée selon laquelle, à cette période, la frontière entre monde sacré et funéraire a peu de sens ; son interprétation laisse place, de nouveau, à de multiples hypothèses ; la composition du dépôt renvoie à celle des tombes aristocratiques de la fin de l'âge du Fer tandis que la position du corps (couché face contre terre) n'est pas sans rappeler celle du guerrier de La Tène D1 découvert au Lelleton à Petosse (Lourdaux, 1999 et *infra* notice 10, p. 100), dont le contexte présente une forte analogie avec des sanctuaires.

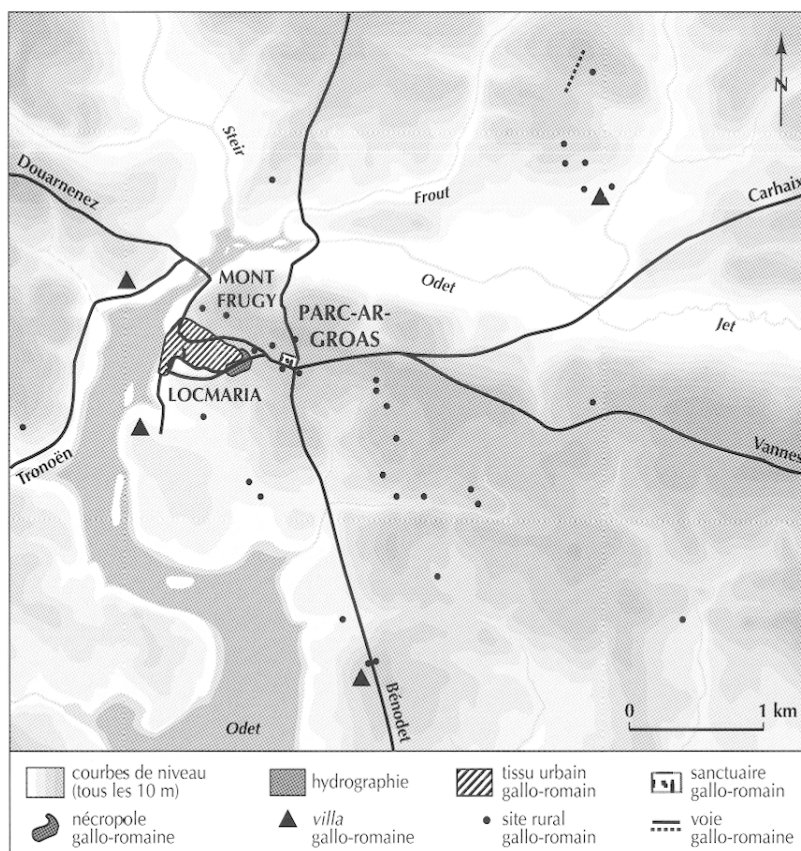
DES SANCTUAIRES GALLO-ROMAINS DE TRADITION INDIGÈNE

La plupart des fouilles portant sur des temples gallo-romains ont livré des niveaux antérieurs correspondant généralement à une occupation de l'âge du Fer. Dans de nombreux cas, ces niveaux ne contiennent un mobilier significatif que sur le plan de la chronologie mais ne permettant pas de déterminer la nature de ces occupations anciennes. Nous retiendrons ici quelques sites fournissant des arguments solides en faveur d'une pérennité de fonction culturelle entre l'âge du Fer et l'époque gallo-romaine, c'est-à-dire les temples gallo-romains ayant livré des mobiliers, dépôts ou structures culturels antérieurs.

Un exemple particulièrement riche, par son implantation plus que par son mobilier, est celui de Parc-ar-Groas à Quimper (fig. 48) (Le Bihan, 1995a et *infra* notice 11, p. 101 et 102). Les structures de l'âge du Fer se réduisent au tronçon discontinu de 22 m de long d'un fossé à section triangulaire, doublé d'un autre fossé contigu, à quelques trous de poteaux et à une fosse cylindrique. Le fossé principal, large de 1 m au sommet et profond de 0,60 m, a livré une très grande quantité de céramiques de La Tène finale, accumulées sur une longueur de 4 m. L'état et la densité des fragments diffèrent du mobilier découvert habituellement dans les fossés des établissements agricoles contemporains et ce dépôt particulier rappelle davantage ceux du fossé augustéen qui délimite le sanctuaire gallo-romain dans sa première phase. La fosse cylindrique recelait des ossements en connexion, dont une épaule de bœuf (expertise P. Méniel). Ce site est probablement de nature complexe, et l'on peut imaginer, pour l'âge du Fer, la possibilité d'un contexte mixte de sanctuaire et nécropole : une belle urne funéraire décorée y fut exhumée au XIX^e s. et une stèle gauloise y fut délibérément enfouie. Lorsque l'on considère le site dans sa dimension diachronique, à La Tène ancienne, une petite nécropole voit le jour alors qu'une ferme, dotée



a



b

Fig. 48 – Quimper (Finistère). Parc-ar-Groas à La Tène finale (a) et à l'époque antique (b)
(DAO J.-P. Le Bihan et J.-F. Villard, CRAF, Quimper).

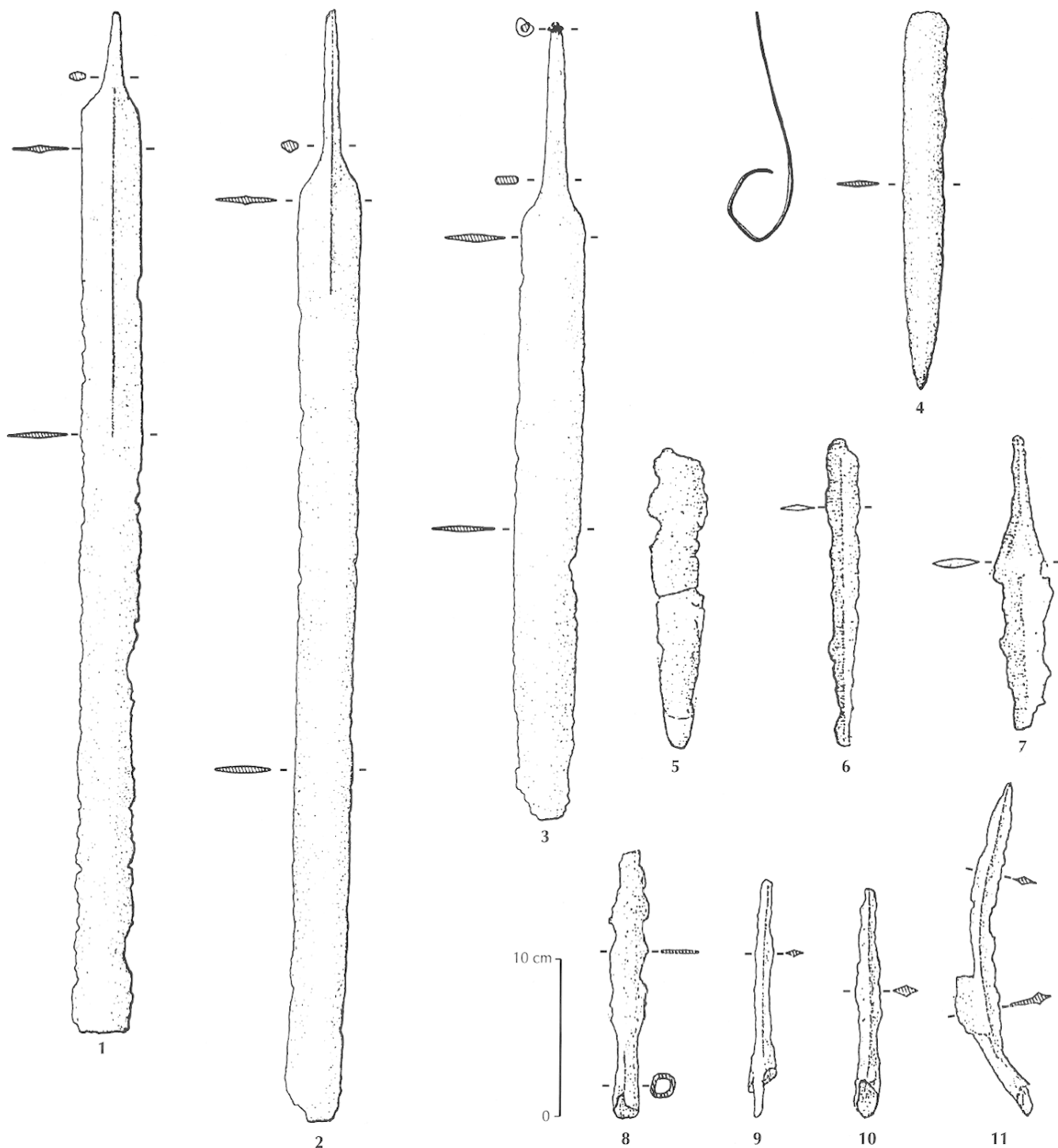
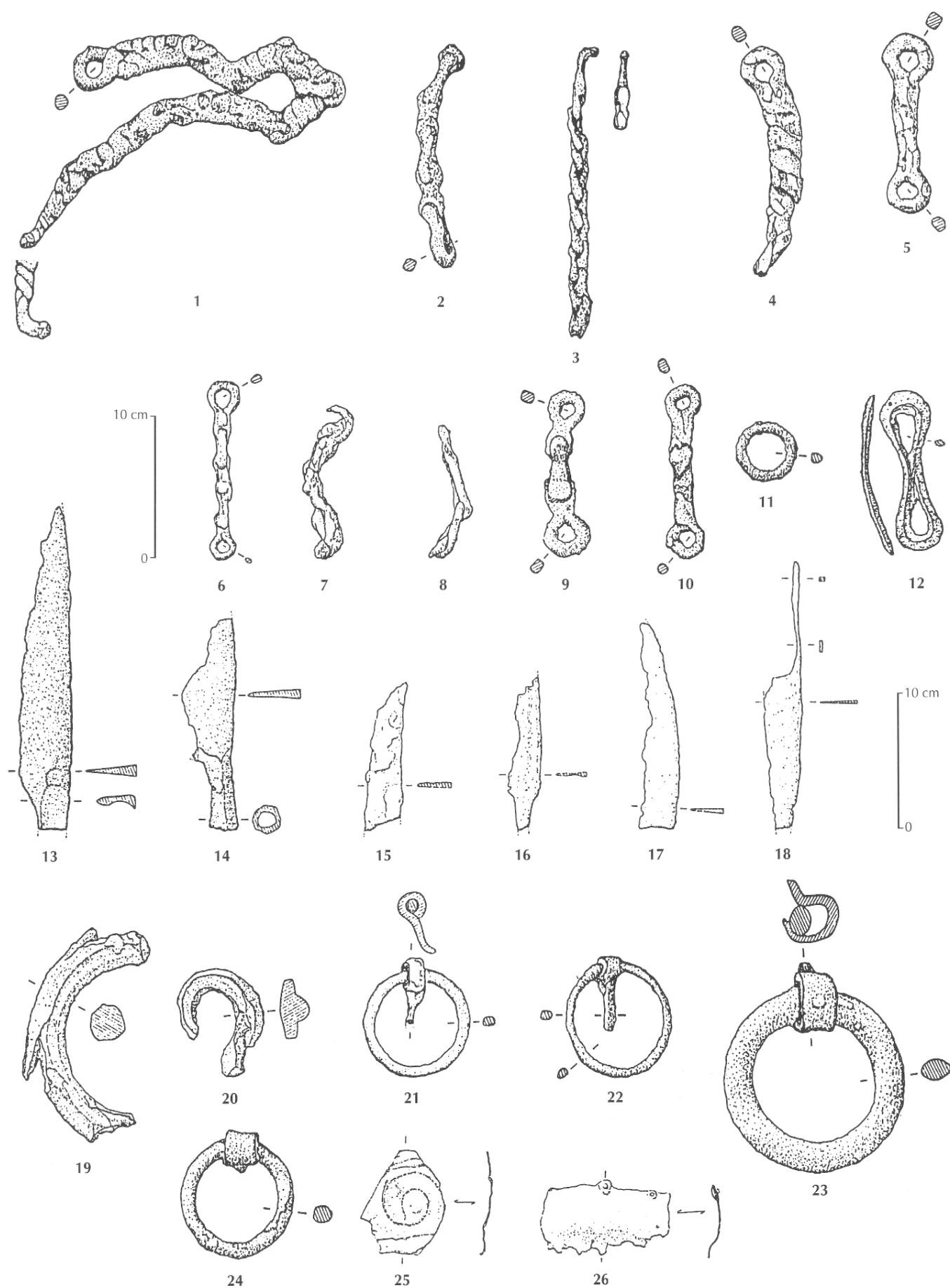


Fig. 49 – Nalliers (Vendée). Mobilier métallique : 1-7, épées ; 8-11, fers de lance (d'après Lejars, 1989, p. 15 et 25).

Fig. 50 – Nalliers (Vendée). Mobilier métallique : 1-12, éléments de suspension de fourreau ;
13-26, mobiliers divers (d'après Lejars, 1989, p. 27 et 31).





d'un souterrain, se développe à moins de 200 m de là. Un sanctuaire antique semble prendre le relais d'un sanctuaire de La Tène finale, de l'époque augustéenne au IV^e s. après J.-C. Le site devient alors une véritable petite acropole, accueillant plusieurs sanctuaires (plusieurs *vana* ayant été détectés) et dominant la cité antique de Quimper-Loctmaria. Le sanctuaire de Parc-ar-Groas peut être appréhendé aujourd'hui comme un élément structurant d'un espace et d'un tissu humain relativement dense à La Tène finale (Le Bihan, 2002).

Toujours dans le territoire des Osismes, sous le temple gallo-romain de Trogouzel à Douarnenez (voir *infra* notice 3, p. 95), des fouilles partielles ont révélé l'existence de trous de poteaux appartenant à une construction en bois de La Tène finale. Le mobilier de l'âge du Fer, découvert sans contexte précis, est daté de La Tène ancienne à La Tène finale : fragments de céramiques estampées, quelques armes, une hache miniature, une plaque de bronze décorée, des fibules... ; il semblerait que le dépôt des nombreuses monnaies gauloises, dont certaines étaient sacrifiées, n'apparaisse pas avant le niveau augustéen (Clément *et al.*, 1987). La présence d'objets, peu abondants mais caractéristiques, atteste la vocation cultuelle de ce site depuis La Tène moyenne.

Dans les Pays de la Loire, nombreux sont les sanctuaires gallo-romains ayant livré des ensembles de mobiliers de l'âge du Fer révélateurs de pratiques culturelles antérieures à l'antiquité. À Nalliers (Lejars, 1989 et *infra* notice 8, p. 99), plus d'une vingtaine d'épées et leur fourreau, des chaînes de suspension, des fers de lance, des couteaux, des anneaux et des anses de chaudrons (fig. 49 et 50) ont été découverts au lieu-dit L'Illeau-les-Vases, dans une structure carrée probablement d'époque gallo-romaine. Plusieurs armes portent des traces de mutilation. À proximité, les clichés aériens ont révélé un vaste ensemble monumental correspondant vraisemblablement à un sanctuaire gallo-romain. La nature, la quantité d'objets exhumés (dont la chronologie s'étale entre La Tène B2 et La Tène D1) et les destructions volontaires permettent un rapprochement évident avec les phénomènes constatés dans les sanctuaires picards.

Sous le *fanum* julio-claudien d'Andard (Delestre, 1984a et b, 1985 et *infra* notice 1, p. 94), deux fossés parallèles distants de 2,50 m ont livré un os frontal humain, un fer de lance, un talon de hampe, une lame d'épée, une possible attache de chaudron, une fibule (pseudo-La Tène II) ainsi que 22 monnaies ; toutefois, nous ne connaissons pas précisément le lieu des découvertes pour les objets en fer.

Un sondage réalisé dans un terrain marécageux, à proximité du temple gallo-romain d'Aubigné-Racan

(Lambert, Rioufrety, 2002), a livré 73 pièces métalliques dont des lames d'épée, des fourreaux décorés, des *currency bars*, des fers de lance, deux umbos, une anse de chaudron et des ossements d'animaux. La chronologie de cet ensemble est comprise entre La Tène B2 et La Tène D.

À Allonnes (Gruel, 1999 ; Gruel *et al.*, 2001), le sanctuaire de La Tour aux Fées est dédié à Mars Mullo. L'occupation protohistorique y est discrète mais dernièrement K. Gruel a trouvé sous le *fanum* augustéen, deux trous de poteaux constituant pour partie un édifice en bois. Des épées, dont certaines sont mutilées, et peut-être un fer de lance proviennent de ce secteur. 385 monnaies gauloises et 19 monnaies romaines ont été trouvées sous le temple.

Le sanctuaire de Juvigné dans la Mayenne (Aubin, 1999) a livré divers types d'objets s'étalant de La Tène ancienne au début de l'époque gallo-romaine, dont des figurines en bronze, des fibules, deux épées ainsi que 384 monnaies. Une partie de celles-ci a été mutilée (coups de ciseau ou de marteau).

Sous le *fanum* de Méron à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), une couche de terre noire a livré plus de 500 monnaies gauloises et gallo-romaines dont certaines semblent avoir subi l'action du feu.

Les fouilles du sanctuaire gallo-romain de Jublains ont livré de nombreux objets métalliques gaulois dont trois seulement proviennent d'un niveau antérieur au temple gallo-romain et d'un fossé : une lame d'épée ployée, un fragment de lame d'épée et un fer de lance. Les autres objets dont les 28 pièces d'armement furent presque tous découverts dans les couches gallo-romaines. L'ensemble est daté de La Tène ancienne ou de La Tène moyenne. Selon T. Lejars, l'examen des données invite à penser que le sanctuaire gallo-romain de Jublains a bien été implanté sur un lieu de culte gaulois, bien que les indices matériels et stratigraphiques soient trop minces pour l'affirmer de manière absolue.

MANIFESTATIONS CULTUELLES ET RITUELLES EN CONTEXTE FUNÉRAIRE

Les manifestations rituelles s'expriment, en contexte funéraire, sous des formes diverses : il s'agit soit d'offrandes, comme au Lelleton à Petosse, soit de témoignages architecturaux, comme à Kerviguérou à Melgven.

Au Lelleton, deux sépultures ont été découvertes dans un enclos de 15 m de côté, une troisième se trouvant à l'extérieur (Lourdaux, 1999). Les fossés de l'enclos, larges d'environ 2 m pour 0,80 à 1,50 m de profondeur, montrent plusieurs phases de comblement, la dernière étant datée du I^{er} s. après J.-C. La sépulture n° 1, datée de La Tène D1, a livré

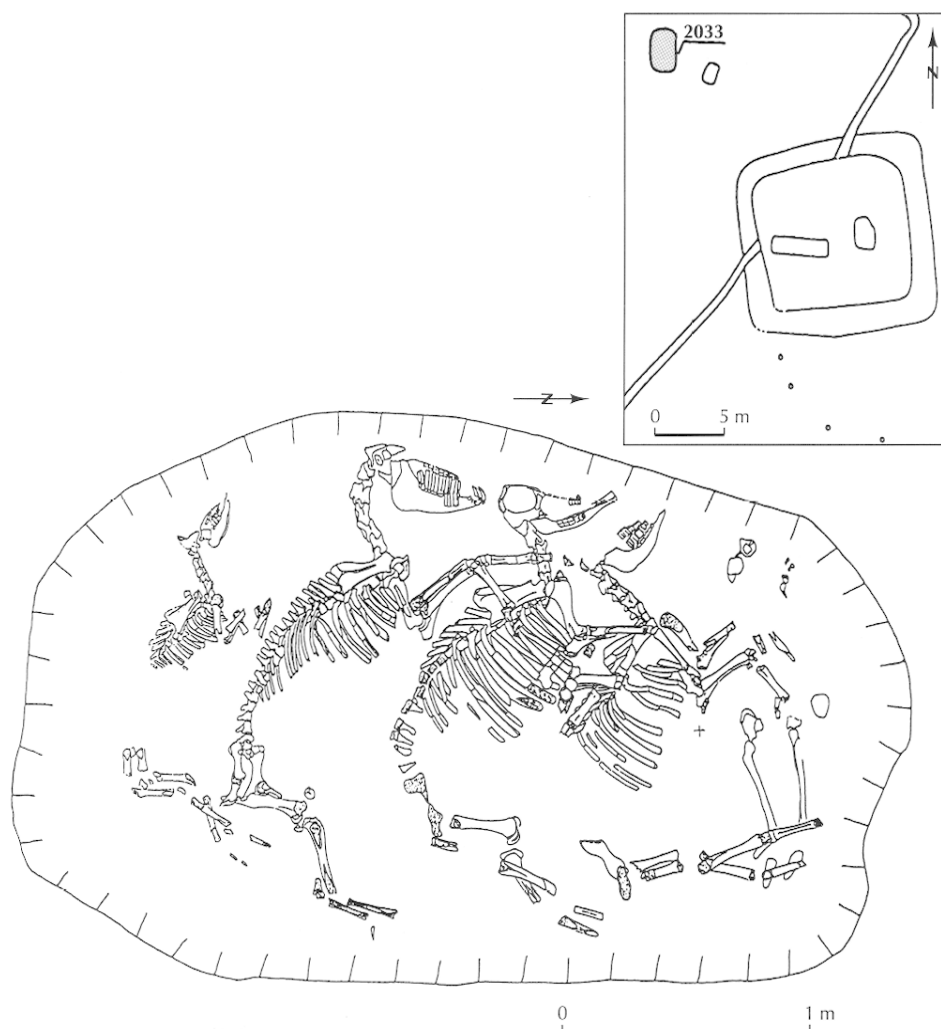


Fig. 51 – Petosse (Vendée). Relevé de la fosse 2033 du Lelleton
(dessin P. Méniel, CNRS et M. Dupré, INRAP; in Moron, Lourdaux, 1994).

un squelette humain, face contre terre, accompagné d'une épée dans son fourreau, d'un *umbo* de bouclier, d'un fer de lance, d'une agrafe de ceinture, de deux fibules et de pendeloques (anneaux en lignite et ambre, perles en verre, dent de sanglier). Selon P. Méniel, une peau de bœuf aurait été disposée sous le défunt. La sépulture n° 2 a livré un squelette humain mais pas de mobilier ; le défunt était accompagné de deux bœufs déposés sur le flanc, ainsi que d'un veau et de morceaux d'un poulain (fig. 51). De même, dans la sépulture n° 3, le squelette dépourvu de mobilier était associé à un veau, un cheval et deux bœufs. Localisé à quelques kilomètres du sanctuaire présumé de Nalliers, ce site de Petosse est, par la nature de ses dépôts qui s'apparentent davantage à ceux de sanctuaires, difficilement classable.

Localisé sur un petit îlot très exposé de l'archipel des Ebihens à Saint-Jacut-de-la-Mer, un sanctuaire gallo-romain

livrant notamment de nombreuses statuettes en terre blanche s'est implanté directement sur une nécropole de l'âge du Fer (Bizien-Jaglin, 1992a, b, c et *infra* notice 12, p. 101 et 103). Comme pour les sépultures de Petosse, ces cinq inhumations de l'îlot des Haches ont livré un mobilier très particulier : outre des bracelets de verre et de bronze, des perles de verre et des fibules, on note l'existence de monnaies gauloises et d'une pointe de lance. Ce petit sanctuaire antique, et peut-être gaulois, n'est pas sans rappeler, par son implantation géographique, ceux des prêtresses insulaires qui ont tant frappé les auteurs anciens.

Le territoire armoricain révèle quantité de vestiges commémoratifs en pierre, généralement taillés dans le granite, et qui sont de deux types principaux : d'une part, les stèles en milieu funéraire et, d'autre part, les statues anthropomorphes en milieu d'habitat. Ces deux types de

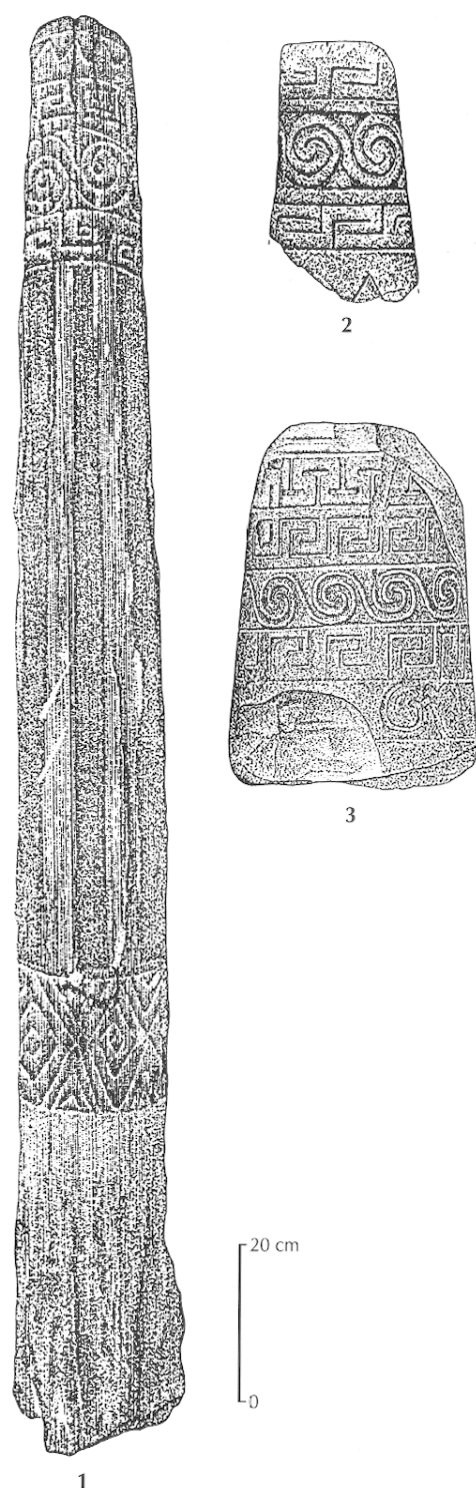


Fig. 52 – Exemples de stèles décorées armoricaines (Finistère) (in Daire et al., 1996) : 1, Kerviguérou à Melgven (dessin M. Dupré, INRAP) ; 2, Keralio à Pont-l'Abbé (dessin B. Graal, Service départemental d'archéologie du Finistère) ; 3, Tréguennec (dessin Y. Onnée, CNRS).

« monuments » ont en commun de constituer une forme d'hommage rendu à des parents, des ancêtres ou des personnages importants, et ceci dans un cadre familial ou dans celui d'une communauté probablement restreinte.

Le phénomène des stèles touche massivement le Massif armoricain, avec plusieurs milliers de ces monolithes aujourd'hui inventoriés et principalement répartis dans les anciens territoires des Osismes et des Vénètes : départements du Finistère, des Côtes-d'Armor et du Morbihan (fig. 52). Leur répartition géographique a quelque peu évolué avec les recherches les plus récentes, montrant certes un hiatus en Haute-Bretagne, mais avec une extension vers l'est, jusqu'au territoire des Diablintes (Naveau *et al.*, 1987 ; Naveau, 1993), et vers le sud, jusqu'à l'estuaire de la Loire (Bouvet *et al.*, 1999). La stèle de Besné (Loire-Atlantique) a été retrouvée dans une fosse avec un *catillus* de type gaulois et une fibule en fer schéma La Tène II. À Marcellé-la-Ville en Mayenne, la reconnaissance archéologique réalisée par A. Bocquet (2001) autour de quatre stèles enterrées au même endroit n'a livré aucune information. Si la plupart des stèles en granite se trouvent aujourd'hui déconnectées de leur contexte archéologique d'origine, des fouilles anciennes dans le Finistère, comme celle de la nécropole de Roz-an-Trémén à Plomeur, ou récentes, comme celle de Kerviguérou à Melgven, ont largement démontré la relation qui existait à l'origine entre ces pierres dressées et les sépultures à incinération. La fonction funéraire de ces stèles est double puisque, marqueurs de l'existence de sépultures ou de nécropoles, elles apparaissent également comme des monuments commémoratifs dont la symbolique reste cependant difficile à préciser. La question se pose de la codification possible de ces stèles, très diversifiées dans le détail de leurs dimensions (stèles hautes et basses, de quelques décimètres à près de 4 m de haut), de leurs formes (ovoïdes, hémisphériques, à section circulaire ou polygonale) et de leurs ornements (cannelures longitudinales, registres de motifs curvilinéaires ou géométriques) (Daire *et al.*, 1996). Ces différences entre les stèles peuvent, bien entendu, être liées aux techniques et aux savoir-faire des tailleurs de pierre, mais on ne peut exclure que ces diverses formes et ornements correspondent à un langage symbolique et commémoratif. Tout semble indiquer que, parallèlement aux stèles en pierre, des monuments comparables réalisés en bois ont existé simultanément. Cela peut expliquer certains hiatus dans la répartition géographique ; la nécropole de Kerviguérou à Melgven (fig. 52 et 60) a montré, outre l'existence d'une remarquable stèle décorée en pierre, une série de fosses de calage disposées en arc de cercle autour de trois incinérations disposées en triangle équilatéral (enclos B), qui ont dû accueillir des piliers ou stèles en bois formant à l'origine

un ensemble architectural dont les dimensions, le plan et la datation (La Tène A) présentent de très fortes similitudes avec le premier aménagement du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (Oise).

Les stèles funéraires et commémoratives semblent avoir subi une désacralisation très précoce, dès l'Antiquité (par exemple à Parc-ar-Groas, où une stèle gauloise était enfouie dans le sol du sanctuaire gallo-romain), mais aussi souvent dès l'âge du Fer ; on les retrouve en situation de rejet, parfois brûlées ou brisées dès le début du IV^e s. avant J.-C., comme par exemple à Kéralio, Pont-l'Abbé dans le Finistère (Hinguant *et al.*, 1998). On est de plus en plus tenté d'émettre l'hypothèse que l'abandon de cette pratique corresponde à un changement de rituel funéraire, ces monolithes disparaissant avec la fin des nécropoles à incinération, principalement à la fin du V^e s. ou au début du IV^e s. ; les quelques sépultures remarquables plus tardives mises au jour en Bretagne ne formant pas de nécropoles mais des exemplaires isolés ou insérés dans les ensembles antérieurs.

Il est également troublant de constater qu'à la disparition de ces nécropoles correspond l'apparition des mobiliers les plus anciens découverts dans les sanctuaires de Tronoën et de Trogouzel (Villard-Le Tiec *et al.*, à paraître).

MANIFESTATIONS ET STRUCTURES CULTUELLES EN CONTEXTE D'HABITAT

Certaines fouilles récentes d'habitats fournissent des éléments architecturaux interprétés en liaison avec des manifestations culturelles privées, peut-être même publiques mais à échelle locale. Nous entendrons ici le terme de culte dans son sens le plus large, c'est-à-dire toute activité régulière ou exceptionnelle s'exprimant de manière symbolique.

ENCLOS CULTUELS

À une cinquantaine de mètres de l'établissement rural des Genêts à Fontenay-le-Comte (Nillesse, 1997), un enclos quadrangulaire de 17 m de côté (fig. 53), orienté selon les points cardinaux, comportait probablement une clôture, sous la forme d'une palissade installée dans un fossé qui a livré des tessons d'amphores (gréco-italiques ou Dressel 1A) ; ces derniers, particulièrement fragmentés et de petite taille (1 cm² pour certains), parfois brûlés, correspondent à un minimum de dix amphores. Ils étaient accompagnés de deux jattes à bord rentrant fragmentaires, deux fusaïoles et un fer de lance ployé, de 30 cm de long. Ce mobilier, comme celui de l'habitat, remonte à La Tène D1. Enfin, le squelette d'un mouton abattu vers l'âge de deux

ans était également déposé dans le fond d'un fossé. Près de l'entrée occidentale de l'enclos, une fosse large de 2 m sur 2,40 m et profonde de 0,40 m n'a livré aucun mobilier.

Le traitement sacrificiel des objets (arme, amphores, peut-être également mouton), ainsi que la présence de la fosse confèrent à cet enclos une fonction culturelle indéniable, pouvant permettre l'accomplissement d'un culte réservé aux propriétaires de la ferme attenante. Le contexte environnant montre l'existence d'un autre enclos quadrangulaire (9,30 m x 8,7 m) et à une centaine de mètres de trois enclos circulaires n'ayant livré aucun mobilier.

Sur le site des Teuilles à Benet, un enclos carré mesurant 9,20 m de côté était presque orienté selon les points cardinaux (fig. 54) (Nillesse, 2000 et *infra* notice 2, p. 95). Ses fossés, d'une largeur comprise entre 0,60 et 0,80 m pour une profondeur moyenne de 0,25 m, contenaient des tessons de céramiques (dont la plupart appartiennent à des productions non tournées), d'amphores (Dressel 1, Tarraconaise et Dressel 2/4) et deux potins à la tête diabolique, ainsi que de la céramique gallo-romaine datée entre -15 et +30. Les mobiliers des deux périodes sont mélangés mais on peut imaginer une création de l'enclos dès La Tène finale puis une réutilisation à l'époque gallo-romaine. Aucune pratique rituelle n'a été décelée au sein de cet enclos, mais il faut noter tout de même la présence de deux monnaies, objets rares dans les habitats (Grueel, 1989, 1999).

Au Boisanne à Plouër-sur-Rance dans les Côtes-d'Armor, un petit édicule religieux jouxte le vaste habitat gaulois (Ménez *et al.*, 1996).

DES MANIFESTATIONS RITUELLES

Au-delà de structures architecturales spécifiques, les manifestations rituelles ne manquent pas sur les sites d'habitat mais ne sont pas toujours très facilement perceptibles ni interprétables. Nous ne retiendrons ici que quelques exemples parmi les découvertes les plus récentes et les plus significatives. En outre, les découvertes de sculptures anthropomorphes en contexte domestique, qui participent pleinement à ce phénomène, seront évoquées à la fin de cet article.

Les vestiges à caractère rituel du site de Mez-Notariou à Ouessant s'inscrivent dans un complexe archéologique s'étalant du Néolithique au V^e s. de notre ère révélant, au gré des périodes, des vestiges d'habitat groupé, des activités métallurgiques, des sépultures ou des dépôts à caractère religieux : âge du Bronze et âge du Fer (Le Bihan, Villard, 2001 ; Le Bihan, Méniel, 2002 et *infra* notice 9, p. 99-100).

Pour le premier âge du Fer, les vestiges à caractère cultuel sont inclus au sein d'un village et apparaissent sur

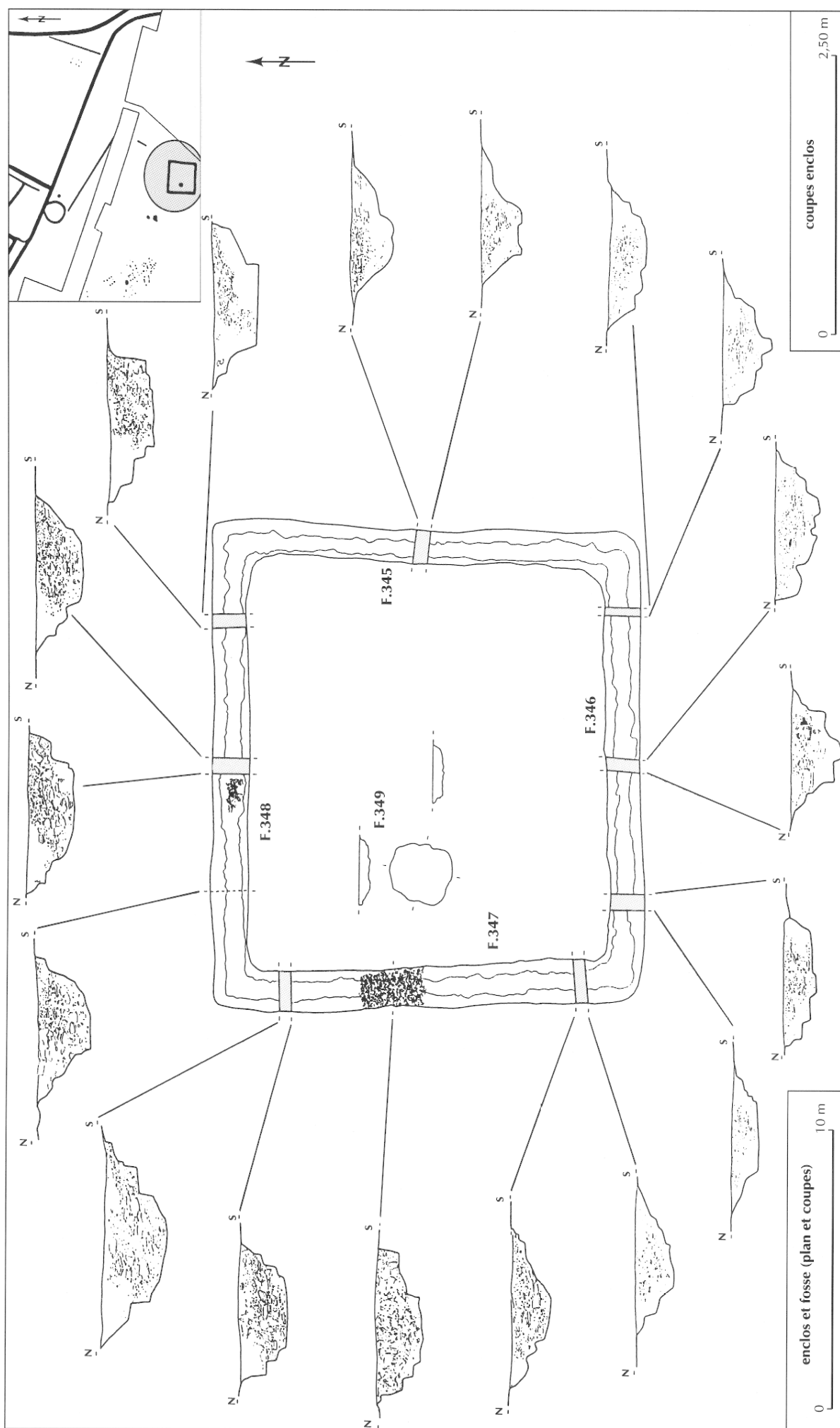


Fig. 53 – Fontenay-le-Comte (Vendée). Plan de l'enclos et localisation des coupes des Genêts (dessin O. Nillesse, INRAP).

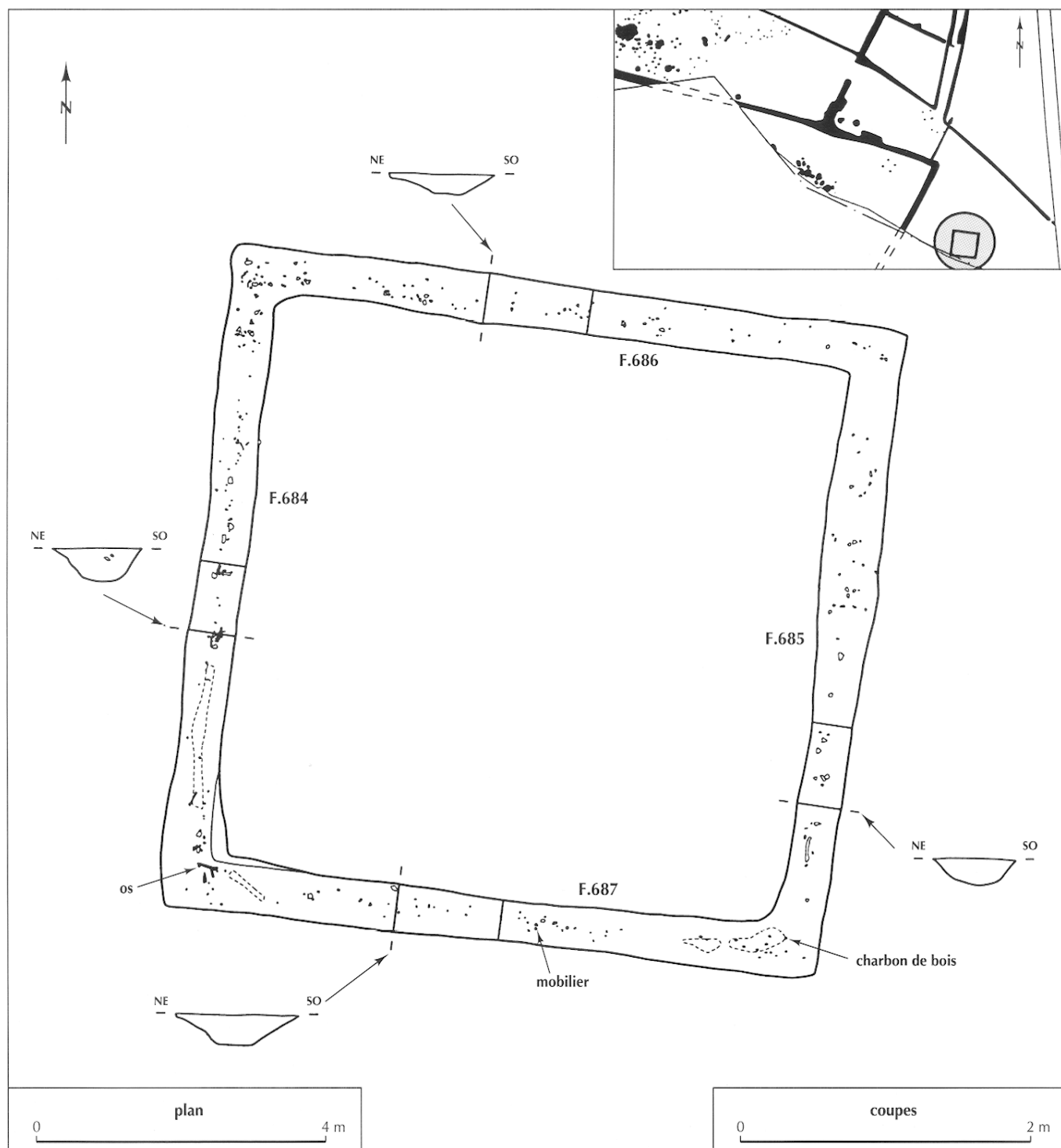


Fig. 54 – Benet (Vendée). Plan de l'enclos des Teuilles (dessin O. Nillesse, INRAP).



Fig. 55 – Ouessant (Finistère). Mez-Notariou, dépôt primaire de mobilier du premier âge du Fer issu de cérémonies ou banquets religieux : coquillages, arêtes de poissons, ossements de bétail et d'oiseaux sauvages, céramique (photo J.-P. Le Bihan, CRAF, Quimper).

l'esplanade qui entoure une quarantaine d'habitations groupées en îlots de trois bâtiments construits le long d'étroites ruelles perpendiculaires. Un dépôt primaire de la fin du Hallstatt comprend des poteries et une abondante faune marine et terrestre (fig. 55). L'étude des ossements montre une faune variée et consommable, mais une proportion anormalement élevée des membres supérieurs droits pose la question de la sélection par l'homme. Il est tentant d'attribuer un caractère religieux aux pratiques qui conduisirent à la constitution de ce dépôt.

Les vestiges mobiliers révélant des pratiques religieuses et datables de La Tène sont des dépôts secondaires mis au jour dans des fosses ou dépressions creusées à l'époque romaine. Ils comprennent des monnaies entaillées, une lame d'épée pliée, une bouterolle et un fourreau d'épée en tôle de bronze ouvragée ; un fragment de fémur humain a subi de profondes entailles. En ce qui concerne le mobilier céramique, les tessons de nombreux vases de grande qualité

de La Tène ancienne et moyenne révèlent que chacun des vases n'est représenté que par un seul tesson ; on retient notamment un tesson d'un vase globulaire peint portant la partie supérieure droite d'un quadrupède (cheval ou cerf) à tête retournée, proche des exemplaires champenois des IV^e-III^e s. avant J.-C.

La situation particulière d'Ouessant, le long de la puissante voie maritime ouest européenne et à l'extrémité de l'Armorique, de même que les dangers potentiels de la navigation contribuent au développement de la dimension spirituelle d'un lieu destiné à accueillir des marins ou négociants fort éloignés de leurs horizons familiers. Sa simple position fait également de l'île un lieu de projection des références philosophiques et des imaginaires, de ceux qui ont en tout cas marqué les navigateurs antiques (Le Bihan, 2002).

Dans l'établissement des Genêts, moins de 6 % du matériel métallique ont été trouvés dans des trous de poteaux, mais ce matériel est très significatif puisqu'il est

représenté par l'unique rasoir du site, l'une des quatre monnaies et deux bracelets tubulaires en alliage cuivreux. La nature de ces objets, notamment du rasoir, incite à y voir des dépôts de fondation (Nillesse, 1997).

Dans le même esprit, on peut considérer les deux haches polies néolithiques qui étaient plantées dans le fond du four à sel de l'atelier gaulois d'Enez Vihan à Pleumeur-Bodou (Côtes-d'Armor) comme des objets à vocation prophylactique ayant participé au rituel de fondation de l'établissement artisanal.

Au sein de l'habitat d'Hélouine à Marcé, dans ce qui fut primitivement l'un des quatre trous de poteaux d'un grenier, des céramiques et des objets métalliques ont été mis au jour (fig. 56) : une grande écuelle à profil en S contenait un vase ovoïde qui a livré deux tiges et un objet à douille en fer, peut-être un instrument aratoire (Nillesse, 1998 et *infra* notice 5, p. 96-97). Ces pièces métalliques étaient rassemblées en paquet contre la paroi de la céramique. Un petit vase ovoïde était déposé au-dessus de l'ensemble. Ce dépôt, qui ne correspond pas à une « cachette », semble avoir été organisé avec soin et évoque peut-être un rite lié à l'agriculture, comme l'indiqueraient la fonction du grenier et celle du possible instrument aratoire. La nature volontaire du dépôt est indéniable, même si les objets sont ordinaires et n'ont pas été sacrifiés. On peut aussi évoquer la découverte récente à Mozé-sur-Louet (Maine-et-Loire), en contexte d'habitat de La Tène moyenne et finale, d'une fosse contenant un thorax humain entier et en connexion, accompagné de fibules, bracelets et perles en verre, bracelets en lignite (Bouvet, 2001).

LA STATUAIRE EN PIERRE

La statuaire en pierre armoricaine est aujourd'hui représentée par les huit sculptures anthropomorphes de Paule, d'Yvignac (Côtes-d'Armor), de Mauron (Morbihan) et de Plounévez-Lochrist (Finistère) (Ménez *et al.*, 1999).

L'habitat aristocratique fortifié de Saint-Symphorien à Paule, fouillé depuis 1988, a livré quatre sculptures anthropomorphes (fig. 57), découvertes dans des remblais datés des II^e et I^{er} s. avant J.-C. (Ménez *et al.*, 1999). La sculpture de Lannouée à Yvignac fut découverte fortuitement, en liaison cependant avec un vaste enclos quadrangulaire non fouillé mais livrant en surface des mobiliers de La Tène finale (Daire, Langouët, 1992). Nous ne reviendrons pas sur les analyses stylistiques détaillées et déjà publiées de ces remarquables pièces, si ce n'est pour souligner leurs parentés iconographiques avec des représentations celtiques du domaine continental (notamment Mzecké Zehrovice, Bohême), où l'on retrouve un traitement

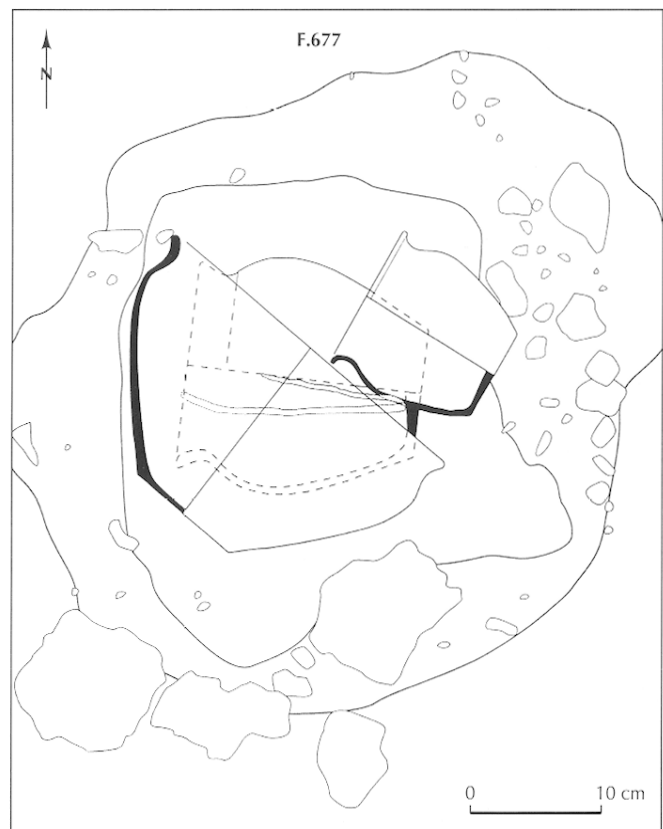


Fig. 56 – Marcé (Maine-et-Loire). Dépôt d'Hélouine (dessin O. Nillesse, INRAP).

schématique, voire symbolique, des principaux éléments (oreille, chevelure, etc.).

L'existence, dans tous les cas, d'une embase brute telle qu'on l'observe également sur les stèles indique que ces sculptures étaient destinées à être plantées ou, plus vraisemblablement, enchâssées dans un support de bois, compte tenu de leurs dimensions. À propos des bustes de Paule, Y. Ménez (*et al.*, 1999, p. 406) a souligné que l'absence de traces d'altération suggère que ces pièces étaient probablement abritées par une construction, ce qui signifierait qu'elles n'étaient pas exposées à la vue de tous mais plutôt abritées des regards, peut-être au sein d'un sanctuaire familial.

Le rejet de trois des sculptures de Paule, à la fin du II^e s. avant J.-C., mutilées par le feu, montre sinon une « désacralisation » du moins une désaffectation de ces images ; le rejet du quatrième buste, qui semble contemporain du démantèlement de la forteresse, vient illustrer de manière symbolique la fin de l'habitat aristocratique (Ménez *et al.*, 1999, p. 408).

Abandonnant définitivement l'idée de représentations divines, l'hypothèse ayant été formulée à l'époque où seule



Fig. 57 – Paule (Côtes-d'Armor). Sculptures anthropomorphes de Saint-Symphorien (dessin M. Dupré, INRAP, in Ménez, 1999).

était connue la statuette dite « à la lyre » de Paule, l'interprétation de ces sculptures peut se tourner soit vers des représentations de personnages défunts (ce que pourrait indiquer l'apparence de ces « masques » sans vie ni expression), soit vers des figurations symboliques d'ancêtres, les deux hypothèses pouvant d'ailleurs se combiner. Ces sculptures peuvent être considérées comme des représentations commémoratives de personnages plus ou moins importants aux yeux de leurs contemporains, personnages dont on a, de toute manière, souhaité perpétuer le souvenir sous une forme plus symbolique que franchement figurative.

DES DÉPÔTS ET OFFRANDES

Les premières découvertes d'ensembles de mobiliers métalliques à caractère votif remontent, dans l'Ouest de la Gaule, au XIX^e s. ; rares cependant sont les découvertes anciennes ayant fait l'objet de publications détaillées.

Ainsi que l'a souligné récemment T. Lejars (1999), le mobilier de ces dépôts se compose principalement d'armes, la parure et l'outillage étant peu représentés. Ces dépôts présentent également des restes de chaudrons (par exemple à Allonnes ou encore sur le sanctuaire de Nalliers qui

recelait six anneaux de chaudron en bronze), témoignages d'offrandes ou d'activités sacrificielles, ainsi que des ossements animaux et plus rarement humains (Tronoën et Andard).

Les offrandes que l'on retrouve aux passages à gué des rivières ou dans les zones humides proches constituent une tradition, héritée de l'âge du Bronze, de jeter armes et outils de bronze aux dieux des eaux. Les offrandes monétaires, effectuées dans le même esprit, correspondraient à un phénomène romain importé en Gaule. Ces monnaies offertes en offrande se distinguent de celles perdues accidentellement par un certain nombre de stigmates : coups de burin, de ciseau ou de marteau, elles portent bien les marques d'objets sacrifiés. G. Aubin a souligné que les monnaies ainsi dégradées pour être offertes à une divinité étaient rendues impropres à un usage profane et assuraient ainsi la pérennité du don ; cette pratique, encore en vigueur sous Auguste, semble disparaître après le règne de Tibère.

DÉPÔTS ET OFFRANDES EN MILIEU HUMIDE

De nombreux objets métalliques sont retrouvés dans des cours d'eau, marécages ou lacs et sont interprétés comme correspondant à un rituel d'offrandes, selon une tradition

remontant à l'âge du Bronze : épées à fourreaux décorés (de la première moitié du IV^e s. avant J.-C. et du début du II^e s. avant J.-C.) trouvées isolément dans la Loire près de Nantes, paire d'anneaux de cheville à oves creux décorés d'incisions provenant de ce même fleuve.

Dans certains cas, il s'agit d'offrandes faites au passage d'un gué ; ainsi, au Pont de l'Ouen à Haute-Goulaine (Loire-Atlantique) (Aubin, 1999), des travaux exécutés en 1913 débouchèrent sur la découverte d'un ensemble de mobiliers à 1,50 m de profondeur : une épée à sphères du Hallstatt final ou de La Tène ancienne, un fer de lance du IV^e ou du début du III^e s. avant J.-C. et plusieurs dizaines de monnaies gauloises. Dernièrement la découverte d'une épée à sphère, de deux pointes de lance en fer, de la moitié d'un *umbo* de bouclier (identification par T. Lejars) confirme cette possibilité (Santrot, 2000).

Dans les marécages de l'Alnais à Fay-de-Bretagne (Loire-Atlantique), un lot de soixante-dix petites céramiques fut exhumé en 1967 lors de travaux de drainage (Allard *et al.*, 1971) ; associé à une petite structure à base de pieux de bois, ce dépôt, longtemps considéré comme remontant à la fin du second âge du Fer, doit aujourd'hui être rajeuni d'après la calibration des dates radiocarbone, la construction de la structure en bois devant se situer entre le début de l'ère chrétienne et le II^e s. après J.-C. Une réattribution du mobilier céramique à cette période doit être aussi envisagée à la lumière de l'étude des formes modelées d'époque gallo-romaine produites à Mazières-en-Mauges dans le Maine-et-Loire (Berthaud *dir.*, 2000). On peut également évoquer la découverte dans une tourbière, à Savigné-sous-le-Lude (Sarthe) avant 1869, de deux chenets en fer différents, et retrouvés récemment au musée du Mans (Thauré, 2000).

DÉPÔTS ET OFFRANDES MONÉTAIRES

Le territoire actuel de la Bretagne présente une différence avec les régions voisines en ce que notre connaissance du monnayage armoricain repose essentiellement sur des trésors et des monnaies découverts en nombre dans les sanctuaires, alors que l'on ne rencontre pratiquement pas de monnaies en contexte d'habitat (Gruel, 1999, p. 104-105). De ce fait, on peut s'interroger sur la signification de la présence de monnaies isolées, par exemple le statère d'orcénoman du fossé de l'enclos de Rannée en Ille-et-Vilaine (Meuret, 1993, p. 157). En revanche, dans les Pays de la Loire, les monnaies sont présentes dans les sites d'habitats groupés ouverts comme Les Pichelots aux Alleuds

ou l'*oppidum* d'Angers dans le Maine-et-Loire. On connaît aussi des dépôts monétaires qui, semble-t-il, ont été découverts en contexte de sanctuaire. C'est le cas du site d'Oisseau-le-Petit dans la Sarthe où une prospection clandestine a livré, apparemment dans un fossé entourant un temple romain, 54 monnaies gauloises (Lambert *et al.*, à paraître).

Chez les Diablintes, à proximité de la frontière supposée avec le peuple des Riedones, une série de découvertes fortuites (trois figurines en bronze, quatre fibules, deux épées en fer et plusieurs centaines de monnaies gauloises et romaines) laisse envisager l'existence d'un sanctuaire au lieu-dit La Fermerie à Juvigné (Mayenne), que confirmeraient les sondages pratiqués par J. Meissonnier en 1987 et en 1988 (mise en évidence de fossés), sondages ayant livré céramique et monnaies gauloises. Le dépôt monétaire est, pour la part identifiée, constitué par 99 monnaies gauloises, 64 monnaies de la République et 142 monnaies impériales essentiellement du I^{er} s. Ainsi que l'a souligné G. Aubin, parmi les 71 monnaies dégradées volontairement (par des coups de marteau ou de ciseau), 34 monnaies gauloises montrent une dégradation systématique sur les pièces en or, fréquente sur les pièces en argent mais absente sur le potin.

Les dépôts monétaires de Rannée et de Liffre (Ille-et-Vilaine), de Brech et de Port-Haliguen à Quiberon (Morbihan), du Buzit à Mellac et de l'île Callot à Carantec (Finistère) demeurent plus difficiles à interpréter. On peut cependant s'interroger sur la signification de tels dépôts monétaires, surtout lorsqu'ils se trouvent en limite de territoire entre deux peuples. Cette approche paraît être valable pour les dépôts monétaires sans contexte archéologique situés aux confins des anciennes provinces de l'époque moderne. Citons pour le Maine-et-Loire, Challain-la-Potherie, Combrée et L'Hôtellerie-de-Flée aux limites supposées entre les Namnètes et les Andecaves, ou bien Chanzeaux, Denée et Doué-la-Fontaine, entre les Pictons (ou Ambiliates) et les Andes (Aubin, 1987).

*

* *

Si les lieux de culte attestés et fouillés dans l'Ouest de la Gaule sont encore très rares et relativement mal définis, les pratiques rituelles et commémoratives sont en revanche très nombreuses, caractérisées par une grande diversité : dépôts, monuments, sculptures... Cette diversité des pratiques est à l'origine de multiples témoignages matériels, parfois complexes et difficiles à décrypter.

NOTICES

NOTICE 1

ANDARD (MAINE-ET-LOIRE)

LE BOURG

Le site d'Andard, sur la rive droite du bassin Loire-Authion, correspond principalement à une petite agglomération gallo-romaine (18 ha d'extension maximale) placée sur la voie romaine de Tours à Angers. Les fouilles ont permis d'établir une chronologie générale qui voit succéder, à une occupation de La Tène finale, une implantation gallo-romaine (thermes et *fanum*). D'après le mobilier céramique (sigillée d'Argonne) et le monnayage, le site est toujours occupé au IV^e s., même si sa forme est toujours inconnue.

Le foyer-logement

Entre 1982 et 1983, des structures et objets laténiens ont été découverts sous un *fanum* édifié à l'époque augustéenne et détruit sous Claude. À proximité, un bâtiment du I^{er} s. après J.-C., parallèle à un tronçon de voie est-ouest, a livré des niveaux contenant du mobilier laténien. Les niveaux et structures les plus anciens sont constitués d'un groupement de cinq trous de poteaux et de deux fossés parallèles orientés est-ouest. Sous la *cella* du *fanum*, l'un de ces fossés, en V (large de 1,50 m, profond de 0,90 m), est creusé dans le sol naturel. L'autre, distant de 2,50 m, présente un profil en U large de 1 m et profond de 0,90 m. Entre ces deux fossés, un sol d'occupation, « lambeaux de sols argilo-sableux rubéfiés », a livré des fragments de clayonnage. L'un des fossés aurait été reconnu sur 150 m.

Les mobiliers découverts ne permettent pas de caractériser le statut du site, mais l'implantation d'un lieu de culte gallo-romain succédant à des structures gauloises permet au fouilleur d'envisager la présence d'un sanctuaire gaulois. De nombreux mobiliers datant de La Tène finale et du début du principat d'Auguste ont été récoltés dans un niveau de terre sableuse : trois fragments de bracelet, un anneau en verre, une bague en bronze, trois fibules (Feugère type 14b-1b et 1), une division d'un statère namnète (BN 6725) et autres monnaies dont un potin dit à la tête diabolique, deux céramiques.

Le mobilier provenant du fossé T17 comprend une fibule en bronze (type Nauheim) ; au nord, les unités stratigraphiques les plus anciennes au contact de ce fossé ont livré une épingle en os, deux oboles attribuées aux Andes,

des céramiques ovoïdes. Dans le fossé T18, on a trouvé une cheville osseuse de cervidé. De nombreux ossements d'animaux et trois fragments de calotte crânienne humaine proviendraient de ce fossé.

La chronologie des remplissages est assurée essentiellement par la fibule de type Nauheim et l'obole type Chalouère ou Chalouère. Par référence aux datations des mobiliers des Pichelots aux Alleuds (Maine-et-Loire), notamment celles des monnaies et des fibules, on peut proposer de dater le comblement des fossés juste avant le principat d'Auguste et leur utilisation entre 80 et 30 avant J.-C.

La maison commune des loisirs

Dans une parcelle située à l'ouest du foyer-logement, X. Delestre a dégagé, entre 1984 et 1986, au moins quatre puits (2 circulaires et les 2 autres quadrangulaires) dont les remplissages à la base contenaient de la céramique laténienne et leur comblement terminal du mobilier du I^{er} s. après J.-C. Lors de ces investigations, un autre tronçon de voie, placé dans le prolongement de celui signalé précédemment, a été daté du I^{er} s. Des « niveaux » gaulois ont apparemment été rencontrés autour des puits ?

Après restauration par le laboratoire Arc'Antique à Nantes, le mobilier est en cours d'étude par T. Lejars. Le lot est constitué de sept pièces d'armement en fer. La description est réalisée à partir des dessins (Delestre, rapport de fouille 1986) : des épées (1 ployée, 2 brisées), trois pointes de lance et un talon.

Outre les quatre puits évoqués, nous ne connaissons pas précisément le contexte de découverte des armes, qui sont signalées dispersées « au voisinage des puits ». On note aussi un fossé en V de direction est-ouest mais aucune datation n'est avancée pour son comblement. X. Delestre propose de voir ces pièces d'armement liées à une « fonction cultuelle » du lieu. On peut seulement envisager le dépôt d'armes mutilées (position primaire ou secondaire ?), mais en l'absence de contexte stratigraphique il est difficile de relier ces découvertes à des structures ou des niveaux bien identifiés.

Sur le plan chronologique, il est difficile à partir d'une simple analyse des dessins d'indiquer une datation de chaque objet. L'auteur de la fouille propose La Tène finale *lato sensu* (Delestre, rapport de fouille 1986) et par la suite J. Gomez de Soto et T. Lejars précisent La Tène C ou D (Gomez de Soto, Lejars, 1991).

Bibliographie : Delestre, 1984a et b, 1987.

J.-P. BOUVET

NOTICE 2

BENET (VENDÉE)

LES TEUILLES

L'enclos carré des Teuilles mesure 9,20 m de côté ; ses fossés ont une largeur comprise entre 0,60 et 0,80 m pour une profondeur moyenne d'environ 0,25 m. Il est presque orienté sur les quatre points cardinaux ; on observe cependant un décalage de quelques degrés. Le mobilier qu'il contient est composé de 218 tessons de céramique dont 190 sont des productions non tournées, d'amphores (Dressel 1, Tarraconaise et Dressel 2/4) et de deux potins à la tête diabolique. Il a également livré de la céramique gallo-romaine (commune claire, à engobe blanc et *terra nigra*) datable entre - 15 et + 40. Les mobiliers des deux périodes sont mélangés. Dans la mesure où les stratigraphies ne sont pas visibles (limon lavé par les eaux d'infiltration), on ne peut écarter l'hypothèse d'une création de l'enclos dès La Tène finale et d'une réutilisation de la structure à l'époque gallo-romaine. Aucune pratique rituelle n'est décelée mais l'on remarque tout de même la présence de deux monnaies, objets rares dans les habitats mais dont la relation avec les sanctuaires a fait l'objet d'hypothèses par K. Gruel.

Par comparaison avec la structure des Genêts, cet enclos peut être interprété comme le sanctuaire particulier de la ferme.

Bibliographie : Nillesse, 2000.

O. NILLESSE

NOTICE 3

DOUARNENEZ (FINISTÈRE)

TROGOUZEL

Le contexte de l'âge du Fer entourant le site est représenté par de nombreuses stèles dont celle décorée de Kerru, deux nécropoles à incinération, et un trésor de monnaies gauloises découvert au XIX^e s. Puis toute la périphérie du sanctuaire, situé le long de la voie romaine de Quimper au cap Sizun, semble occupée pendant l'Antiquité, période où un sanctuaire vient recouvrir les niveaux de l'âge du Fer. Partiellement fouillé par H. Halna du Fretay, l'étude fut reprise de 1977 à 1984 par M. Clément. Ce monument s'insère dans la série des temples polygonaux antiques, répertoriés notamment dans l'Ouest de la Gaule, et les sites cultuels de l'Ouest de la France présentant une occupation précoce, parfois dès les V^e ou IV^e s.

Les structures peuvent être décrites comme suit :

- un niveau en place de La Tène ancienne ou moyenne dans la *cella* et dans les galeries ;
- état I (- 120/- 30), vestiges d'un bâtiment du début de La Tène finale, détruit par le feu et recouvert d'une épaisse couche cendreuse (3 trous de poteaux) ;
- état II (- 30/+ 40), vestiges d'un bâtiment augustéen (sol en mortier blanc et mur de pierres sèches) ;
- état III (+ 40/+ 90), un nouvel édifice semblant former un bâtiment rectangulaire ; les *fana* des états II et III occupent la zone du bâtiment gaulois antérieur (ouverture vers l'est ?) ;
- état IV (vers 90), construction d'un temple de 40 m de diamètre, avec *cella* centrale entourée de galeries, dont les ruines sont occupées du Bas-Empire à la fin du IV^e s., puis au Moyen Âge.

L'ensemble des niveaux a livré un abondant mobilier métallique et céramique de La Tène remontant jusqu'au V^e s. avant J.-C.

La faible superficie fouillée ne permet pas de définir précisément la nature des niveaux de La Tène finale dans les galeries, et du niveau de La Tène ancienne ou moyenne dans la *cella*. La présence d'une (ou deux ?) plaque(s) de bronze décorée(s) (paragnatides ?) suggère cependant la nature exceptionnelle du site avant la construction du temple augustéen ; les fragments d'armes et la hache miniature correspondent bien au mobilier attendu dans un sanctuaire laténien. M. Clément met en relation la présence de la céramique du début de La Tène avec les stèles gauloises découvertes à proximité du site.

Bibliographie : Clément, 1977, 1978, 1979a et b, 1985 ; Gruel, Clément, 1987.

A. VILLARD-LE TIEC

NOTICE 4

FONTENAY-LE-COMTE (VENDÉE)

LES GENÊTS

Sur le site des Genêts à Fontenay-le-Comte, un enclos quadrangulaire de 17 m de côté, orienté sur les points cardinaux, est situé à 50 m d'une ferme de La Tène D1b (fig. 53). Les dispositions observées en plan et en coupe indiquent que cette structure comportait probablement une clôture matérialisée par une palissade installée dans le fossé. Sur le côté ouest, elle est interrompue pour permettre un accès d'environ 2,50 m de large au-dessus du fossé comblé à cet endroit. Les quatre côtés ont livré des fragments d'amphores gréco-italiques ou Dressel 1A. Ce mobilier est repré-

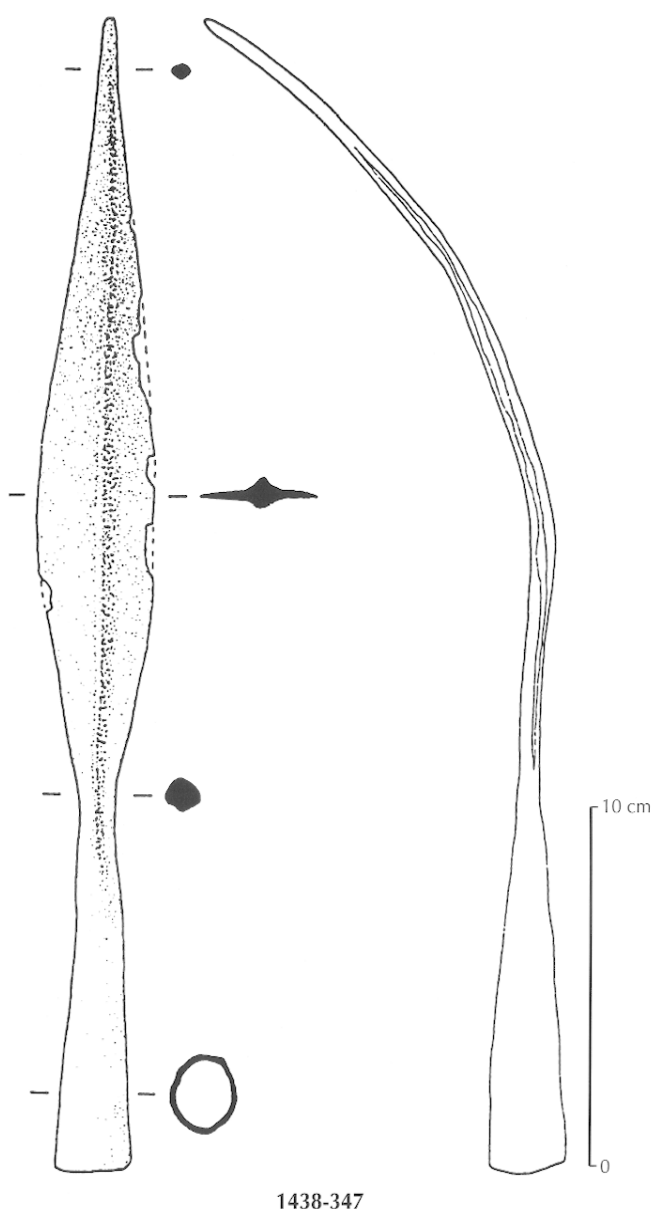


Fig. 58 – Fontenay-le-Comte (Vendée). Fer de lance provenant de l'enclos des Genêts (dessin O. Nillesse, INRAP).

senté par 363 tessons de petite taille (1 cm² pour certains) parfois brûlés, qui correspondent au moins à 10 individus. Deux jattes à bord rentrant fragmentaires, deux fusaïoles et un fer de lance ployé de 30 cm accompagnent ce mobilier (fig. 58). Ce matériel est contemporain de celui de l'habitat : La Tène D1. Enfin, un squelette de mouton d'environ deux ans était aussi déposé dans un fossé (Ménier, 1997). Près de l'entrée, sur le côté est, se trouve une fosse de 2,40 m sur 2 m, profonde de 0,40 m, qui n'a livré aucun mobilier.

La nature culturelle de cette structure n'est pas douteuse. L'arme a été sacrifiée. Pour le mouton, l'hypothèse est probable mais son état de conservation ne permet pas de l'affirmer. Les amphores réduites en petits morceaux et brûlées ont subi le même sort. L'enclos est protégé des regards par la palissade. La fosse est l'élément permettant le contact avec les divinités chthoniennes. Bien moins impressionnant que les grands sanctuaires belges, ce monument convient certainement plus à l'accomplissement d'un culte réservé au propriétaire de la ferme attenante, à sa famille et à ses clients ; il correspond en quelque sorte à la chapelle du château au Moyen Âge.

En outre, au sein de la vaste ferme des Genêts datée de La Tène D1, le mobilier découvert dans des trous de poteaux suscite certaines réflexions. Dans cet établissement, moins de 6 % du matériel métallique a été trouvé dans des trous de poteaux mais il s'agit de l'unique rasoir, de l'une des quatre monnaies et de deux bracelets tubulaires en alliage cuivreux. La présence de ce type d'objet, en particulier le rasoir, peut difficilement être considérée comme fortuite ; peut-être faut-il y voir des dépôts de fondation.

Sur le plan chronologique, la céramique, les amphores et les parures indiquent La Tène D1b.

Bibliographie : Nillesse, 1997, 1999b ; Poux, Nillesse, à paraître.

O. NILLESSE

NOTICE 5

MARCÉ (MAINE-ET-LOIRE)

HÉLOUINE

Au sein de l'habitat de La Tène D1 d'Hélouine et dans le trou de poteau (F.677) d'un bâtiment qui en comporte quatre, des céramiques et des objets métalliques ont été mis au jour (fig. 59). Une grande écuelle à profil en S contenait le vase ovoïde qui a livré deux tiges et un objet à douille, peut-être un instrument aratoire. Ils étaient rassemblés en paquet contre les parois de la céramique. Un petit vase ovoïde était déposé au-dessus de l'ensemble. Ce dépôt n'est pas une « cachette ». Il a été réalisé et organisé avec soin et évoque peut-être un rite lié à l'agriculture comme l'indiqueraient la fonction du bâtiment, un grenier et au moins un des objets, l'outil aratoire. La nature volontaire du dépôt est indéniable mais il n'y a pas de sacrifice et les objets sont ordinaires. Il n'est pas lié à un rite de fondation du bâtiment, car sa présence ne permet plus de planter un poteau.

Bibliographie : Nillesse, 1998, 1999a, à paraître.

O. NILLESSE

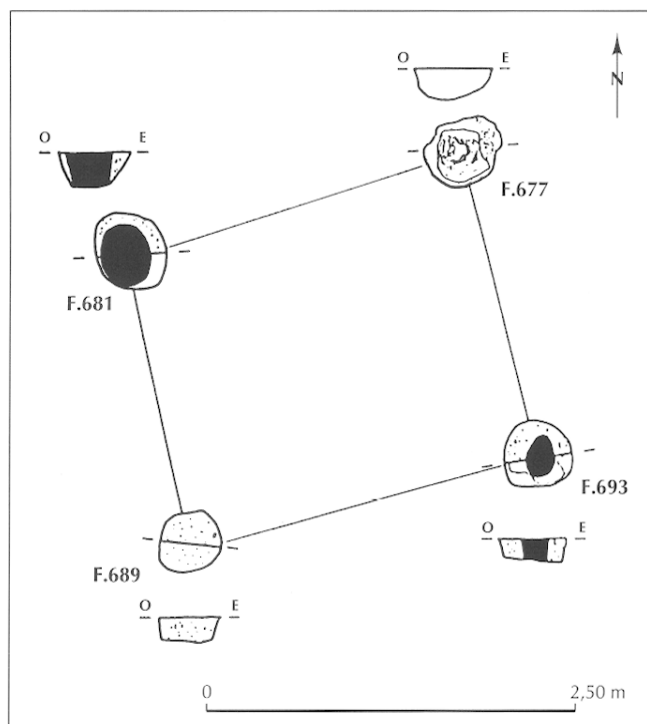


Fig. 59 – Marcé (Maine-et-Loire). Ensemble 6 d'Hélouine (dessin O. Nillesse, INRAP).

NOTICE 6

MELGVEN (FINISTÈRE)

KERVIGUÉROU

La nécropole de Kerviguérou à Melgven appartient à une série de sites funéraires à incinération de la fin du VI^e et du V^e s. avant J.-C., mis au jour dans la moitié ouest de la Bretagne. Implantée sur le flanc d'une colline, cette nécropole possède une vue sur la mer distante de 9 km à vol d'oiseau. Une belle stèle décorée, découverte fortuitement sur le site en 1991, fait partie d'un groupe d'une dizaine de monuments ornés de motifs géométriques et curvilignes, provenant pour l'essentiel de nécropoles concentrées dans le sud du Finistère (Daire *et al.*, 1996). Aucun autre site n'est connu à proximité immédiate, sauf le passage présumé de la voie romaine Quimper-Vannes à 350 m au sud ; l'ancien chemin creux qui longe la nécropole à l'ouest pourrait correspondre à un axe de circulation très ancien.

Le site est constitué de deux enclos quadrangulaires accolés (fig. 60) :

- le premier (A), de 10 m de côté, a une entrée orientée au nord-est surmontée d'un portique. Les vestiges de huit inci-

nérations, dont l'une sans urne, sont regroupés au centre de l'enclos selon un axe est-ouest. Une série de trous de poteaux correspondant à des fondations de stèles en bois ou en pierre et des fosses superficielles ayant vraisemblablement recueilli des stèles basses rythment l'espace interne de l'enclos, en délimitant notamment l'espace central vraisemblablement réservé à un tertre funéraire d'environ 3,50 m de diamètre ;

- le second enclos (B) vient s'appuyer sur le côté sud du premier. D'environ 17 m de côté, une large entrée au nord-est est marquée par un portique. Trois incinérations en urne sont disposées en un triangle de 2,10 m de côté, au centre d'un espace occupé par un tertre funéraire de faible hauteur. La moitié ouest du tumulus est cernée d'un hémicycle de 7 m de diamètre matérialisé par six creusements répartis tous les 2,10 m, correspondant aux fondations de stèles hautes. D'autres petites fosses, autour de l'hémicycle, témoignent soit de réfections de la structure, soit de l'implantation de nouvelles stèles. Trois fosses de petite taille sont réparties à proximité d'une urne, et d'autres à proximité d'une autre urne et en face de l'entrée ;

- les urnes et le style de la stèle décorée datent la nécropole du V^e s. avant J.-C.

C'est l'un des premiers sites funéraires à avoir fait l'objet d'un décapage en Bretagne, ce qui a mis en évidence un plan complexe qui a peut-être échappé aux recherches antérieures sur ce type de site. Kerviguérou se distingue des autres nécropoles de l'ouest de la Bretagne par l'organisation des sépultures au sein des enclos et par la présence d'un hémicycle de stèles et l'adoption d'une même unité de mesure dans l'élaboration du plan (multiples de 0,35 m). On en retrouve un parallèle frappant, tant dans la forme que dans les unités de mesure, dans les phases 1 et 2 du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (Oise) où l'hémicycle de La Tène ancienne est constitué de neuf piquets (phase 1) auxquels succèdent, au III^e s., des fosses cylindriques entourant une vaste fosse centrale, « l'autel-creux » du sanctuaire (phase 2), et où l'espace est organisé selon des figures géométriques.

Aucun vestige pouvant se rapporter à des pratiques cultuelles n'a été mis en évidence sur le site, en dehors des structures funéraires. Toutefois, la fin du V^e s. marque la fin de l'utilisation des nécropoles à incinération dans cette région et peut-être l'émergence de nouveaux lieux de culte. Kerviguérou est sans doute le reflet de cette transition, avec un ensemble funéraire monumental réservé à une élite (trois sépultures en triangle) dont l'organisation est déjà très proche de celle d'un sanctuaire.

Cette nécropole a livré un mobilier classique pour cette période en Bretagne occidentale :



Fig. 60 – Melguen (Finistère). Plan général des enclos funéraires de Kerviguérou : 1-12, incinérations (dessin M. Dupré, INRAP).

- dans les sépultures : une urne par sépulture, en céramique fine, lisse ou décorée et deux bracelets en bronze ;
- dans les fossés : deux fragments de vases déposés près de l'entrée de l'enclos A, une stèle en pierre de 1,75 m de haut en forme de colonnette, entièrement décorée de motifs géométriques et curvilignes (fig. 52, n° 1) ; elle gisait au sommet du fossé formant la limite entre les enclos ; son emplacement d'origine n'est pas connu mais il était probablement dans l'enclos B ;
- sols des enclos : tessons, fusaïoles, etc.

En ce qui concerne la chronologie de ce mobilier, les urnes datent du V^e s. avant J.-C., et la stèle en pierre décorée de la seconde moitié du V^e s. (La Tène A1).

Bibliographie : Villard *et al.*, 1994 ; Villard-Le Tiec *et al.*, à paraître.

A. VILLARD-LE TIEC

NOTICE 7

MORDELLES (ILLE-ET-VILAINE)

SERMON

Le *fanum* de Sermon à Mordelles s'insère dans la série des temples polygonaux présentant une occupation attestée pendant La Tène. Les niveaux de l'âge du Fer sont représentés par un réseau de fossés dont les comblements sont datés de La Tène finale attestant l'existence d'un ou plusieurs établissements gaulois antérieurs à la construction d'un *fanum*. Un ensemble cohérent de fossés délimite un enclos trapézoïdal de 19 m sur 30 m, avec entrée à l'ouest. Le côté est a été perturbé pendant l'époque gallo-romaine. À l'extérieur de l'angle sud-est se trouve une fosse dépotoir dans laquelle un puits a été localisé. Au sud, un *fanum* de type romano-celtique de 10 m x 10 m, à *cella* hexagonale, a conservé les mêmes orientations que certains fossés antérieurs.

Sur la commune, l'âge du Fer est également représenté par un trésor de 200 à 300 monnaies gauloises découvert en 1893 (Harscouët de Kéravel, 1908) aussitôt dispersé. En 1952, une étude sur 24 de ces monnaies a montré l'importance de ce dépôt, composé en partie d'espèces récentes, frappées pour remplacer les séries monétaires disparues par suite de la guerre d'indépendance (Colbert de Beaulieu, 1952 ; Gruel, 1989). Le lieu exact de l'enfouissement n'a jamais été précisé, mais la tradition locale indique que le trésor a été trouvé à Sermon même. Le site est localisé non loin de la voie présumée antique Rennes-Vannes.

Le mobilier (non publié) recueilli dans le comblement des fossés de l'enclos, daté des années 50-10 avant J.-C., comprend des fragments de vases décorés de La Tène II et III ainsi que des importations de céramiques gallo-romaines et romaines (amphores Dressel 1A, céramiques communes et sigillées). Parmi le mobilier trouvé dans le *fanum*, on note des tessons de céramique de La Tène II, deux statères en argent et un petit billon armoricain, et dans le remblais provenant de la galerie du *fanum*, un fragment de bracelet en verre daté de La Tène C1. Le *fanum* semble avoir été édifié au début du I^{er} s. après J.-C. Les monnaies couvrent la période de 50 avant J.-C. à 50 après J.-C. Les fibules sont de types courants du I^{er} s.

M. Batt met en relation le mobilier gaulois avec le réseau de fossés qui délimite un enclos et des zones périphériques (sud et ouest). La construction du *fanum* marquerait la « romanisation » du site. La fonction cultuelle du *fanum* est incontestable (matériel de La Tène finale dans la galerie, présence de mobilier miniature, monnaies, fibules, etc.)

mais celle de l'enclos reste à préciser. M. Batt considère qu'une attribution cultuelle de l'enclos sans étude approfondie du mobilier archéologique serait imprudente.

Bibliographie : Harscouët de Kéravel, 1908 ; Colbert de Beaulieu, 1952 ; Batt, 1990.

M. BATT

NOTICE 8

NALLIERS (VENDEE)

L'ILLÉAU-LES-VASES

Un ensemble de mobilier, comprenant des épées et leur fourreau (une vingtaine à l'origine, trois autres découvertes par C. Gendron et une autre dans la collection Dugeon), des chaînes de suspension, des fers de lance, des couteaux, des anneaux et des anses de chaudron, a été découvert au lieu-dit L'illéau-les-Vases, dans une structure carrée probablement d'époque gallo-romaine. Plusieurs armes portent des traces de mutilation. À proximité, la photographie aérienne a permis de déceler un vaste ensemble monumental probablement gallo-romain (sanctuaire ?). La nature, la quantité des objets et les destructions volontaires permettent un évident rapprochement avec les phénomènes constatés dans les sanctuaires belges du type Gournay-sur-Aronde.

Dans le détail, ce mobilier comprend : 4 épées, 4 couteaux, 4 fers de lance, 4 ustensiles tranchants, 2 hachettes, plaques de bronze, 8 chaînes de suspension d'épée, anneaux, clous, crampons, monnaies gauloises et romaines, anses de chaudrons, dont la chronologie s'échelonne de La Tène B2 à La Tène D1.

La présence d'armes sacrifiées évoque l'existence d'un sanctuaire proche des structures de Gaule belgique.

Bibliographie : Lejars, 1989.

O. NILLESSE

NOTICE 9

OUessant (FINISTÈRE)

MEZ-NOTARIOU

Le site archéologique de Mez-Notariou, fouillé depuis 1988, est implanté au cœur de l'île d'Ouessant, au contact de zones humides et de sources, au pied de la colline Saint-Michel du sommet de laquelle un contrôle visuel de l'ensemble de l'île est possible et d'où la vue s'étend sur trois

mers, la Manche au nord, l'Atlantique à l'ouest et la mer d'Iroise au sud.

Les vestiges à caractère rituel de Mez-Notariou s'inscrivent dans un site complexe occupé du Néolithique au V^e s. après J.-C. et qui livre des vestiges d'habitat groupé, d'activités métallurgiques, de sépultures ou de dépôts à caractère religieux. Il est possible que les préoccupations rituelles apparaissent dès le Bronze moyen avec l'accumulation, très structurée, de couches de débris organiques recelant, alternativement, des ossements de bétail, des dizaines de milliers de coquilles, d'innombrables restes de poissons, souvent en connexion. La découverte, parmi ces débris, d'un poignard complet et peut-être dans son fourreau semble accréditer la thèse de dépôts successifs à caractère cérémoniel. Des coquillages sont eux-mêmes soigneusement empilés les uns dans les autres. En ce qui concerne le second âge du Fer et l'époque romaine, une zone très riche livre une accumulation de mobilier disparate dont une première analyse permet d'envisager une origine cultuelle, au moins pour la période laténienne. Au premier âge du Fer, les vestiges à caractère culturel apparaissent sur l'esplanade qui entoure les habitations (environ 40) regroupées en îlots de trois bâtiments construits le long de ruelles perpendiculaires, tandis que les dépôts de mobiliers de La Tène révélant des pratiques religieuses sont mis au jour dans des fosses ou dépressions creusées à l'époque romaine.

Les vestiges à caractère rituel du premier âge du Fer sont représentés par un dépôt primaire subcirculaire datable de la fin de l'époque hallstattienne et atteignant une superficie d'environ 60 m². Il contient des poteries, de très abondants ossements d'animaux terrestres (bétail) et d'oiseaux sauvages ainsi que des restes d'animaux marins (poissons et surtout coquillages). L'étude de ces restes permet d'identifier une faune variée et consommable, que ces animaux proviennent de l'élevage, de la pêche ou de la chasse. Une proportion élevée de membres supérieurs droits (ailes et épaules) pose la question de la sélection par l'homme. Un fragment de fémur et un autre de maxillaire humains complètent le tableau. Par ailleurs, une comparaison entre ces poteries et celles du village de même époque laisse apparaître des différences notables dans la composition des deux lots. Le nombre de vases bas, jattes et écuelles notamment, semble nettement plus élevé que dans les fondations des maisons. Les parois couvertes de suie sont beaucoup plus rares qu'au cœur de l'habitat et l'usage réservé aux grands vases semble bien différent. Les tessons sont fréquemment brûlés, peut-être après brisure. Si la composition d'un tel dépôt ne peut éviter de le rattacher à la notion de repas, voire de banquet, il est bien entendu tentant de pousser davantage l'interprétation et d'attribuer un caractère religieux aux pratiques qui conduisirent au dépôt des restes découverts.

Les choses sont moins claires pour la période laténienne dans la mesure où le lieu de dépôt primaire n'est pas clairement identifié. D'autre part, les objets gaulois susceptibles d'être interprétés comme des vestiges de sanctuaires se mêlent à du mobilier gallo-romain tardif pour lequel la vocation religieuse est nettement moins assurée, tout au moins dans l'état actuel des connaissances. L'étude de détail du mobilier du second âge du Fer n'est pas réalisée. En ce qui concerne la poterie, force est d'admettre l'existence de tessons de nombreux vases de grande qualité, principalement de La Tène ancienne et moyenne. Il est également remarquable que chacun des très beaux vases ne soit représenté que par un seul tesson. Il faut retenir en particulier un fragment de vase globulaire peint portant un quadrupède (cheval ou cerf) à tête retournée, à silhouette excisée. Curieusement, ce vase, proche de rares exemplaires champenois des IV^e-III^e s. avant J.-C., ne conserve qu'un seul fragment : le membre supérieur droit. Le mobilier métallique est également évocateur dans la mesure où il inclut des monnaies entaillées, une lame d'épée repliée et sacrifiée, une bouterolle de fourreau d'épée, tôle de bronze ouvragée évoquant les casques de La Tène. Enfin, un fragment de fémur humain a subi de profondes entailles.

Il convient de relever le caractère tout à fait exceptionnel des fouilles d'Ouessant, ceci à trois titres :

- grâce à une énorme quantité de coquilles de patelles, la faune est conservée de manière remarquable. C'est inhabituel sur les terres acides armoricaines et cela fournit une documentation d'un type inédit, en particulier pour les sanctuaires ;
- les vestiges de pratiques religieuses au premier âge du Fer demeurent inédits en Armorique et très rares en Gaule ;
- si le caractère rituel du dépôt du Bronze moyen est confirmé, c'est une pérennité tout à fait exceptionnelle, sinon unique pour la façade occidentale de l'Europe, du phénomène religieux qui se révèle à nous. Les pratiques des âges du Fer s'inscrivent alors dans un continuum qui élargit considérablement la problématique.

Concernant le second âge du Fer, la documentation mise au jour semble intégrer Mez-Notariou dans la liste des sanctuaires à riche mobilier et pourrait en faire un lieu assez classique des pratiques religieuses de La Tène en Gaule septentrionale. La position géographique de l'île d'Ouessant, passage obligé du négoce et du voyage le long de la façade atlantique, peut être considérée comme exceptionnelle. Les difficultés et dangers potentiels de la navigation (courants, fortes marées, brouillards et tempêtes) contribuent au développement de la dimension spirituelle d'un lieu destiné à accueillir des marins éloignés de leurs horizons géo-

graphiques et psychologiques familiers. La simple position de terre haute, singulière, opposée mais visible de la côte armoricaine fait également de l'île un lieu de projection des références philosophiques et des imaginaires.

Bibliographie : Le Bihan, Villard, 2001 ; Le Bihan, Méniel, 2002.

Nota bene

L'étude du mobilier osseux a été conduite par P. Méniel pour les animaux terrestres et les oiseaux, et par B. Clavel pour les poissons ; celle des mobiliers métalliques est menée par J. Roussot-Larroque et J.-P. Guillaumet.

J.-P. LE BIHAN

NOTICE 10

PETOSSE (VENDÉE)

LE LELLETON

À l'intérieur d'un enclos de 15 m de côté, deux sépultures ont été découvertes, une troisième est située à l'extérieur. Les fossés de cet enclos, larges d'environ 2 m, atteignent une profondeur de 0,80 à 1,50 m. On y a remarqué plusieurs phases de comblement, la dernière est datée du I^{er} s. de notre ère.

La sépulture n° 1 a livré un squelette humain, face contre terre. Il était accompagné d'une épée dans son fourreau, d'un *umbo* de bouclier, d'un fer de lance, d'une agrafe de ceinture, de deux fibules, de pendeloques (anneaux en lignite et en ambre, perle de verre) ainsi que d'une canine de sanglier peut-être attachée sur un anneau en fer. Selon P. Méniel, la tête de bœuf peut être associée à quatre métapodes trouvées dans le reste de la tombe : il s'agirait des restes d'une peau de bœuf disposée sous le défunt. L'ensemble est daté de La Tène D1.

La sépulture n° 2 a livré un squelette humain mais pas de mobilier. Le défunt était accompagné de deux bœufs déposés sur le flanc, les restes d'un veau ont également été trouvés. Enfin, contre l'un des bœufs quelques os de poulains subsistaient.

La sépulture n° 3 a également livré un squelette humain mais pas de mobilier, il était associé à un veau, un cheval et deux bœufs.

Ce site est localisé à quelques kilomètres du sanctuaire présumé de Nalliers. Il est à constater que l'ensemble de Petosse se situe à mi-chemin entre la nécropole et le sanctuaire. La présence de fosses contenant des animaux rappelle le site de Vertault en Côte-d'Or.

Bibliographie : Moron, Lourdaux, 1994 ; Lourdaux, 1999.

O. NILLESSE

NOTICE 11

QUIMPER (FINISTÈRE)

PARC-AR-GROAS

À Quimper, le site de Parc-ar-Groas est implanté au sommet du plateau du Frugy, dominant de plus de 60 m un méandre de l'Odét et le fond de ria, zone de confluence de plusieurs rivières secondaires, et les premiers points de franchissement de l'Odét depuis son embouchure située à 14 km au sud.

Le contexte archéologique environnant (fermes indigènes et sites fortifiés) permet d'appréhender le sanctuaire de Parc-ar-Groas comme un élément structurant d'un espace et d'un tissu humain relativement dense à La Tène finale (Le Bihan, 2002). L'implantation du site peut être perçue dans sa dimension diachronique car, que ce soit pour les périodes plus anciennes (La Tène ancienne), ou plus récentes (Antiquité), la fonction du site a pu être clairement analysée. À La Tène ancienne, une petite nécropole voit le jour sur le site alors qu'une ferme, dotée d'un souterrain, se développe à moins de 200 m. En revanche, c'est un sanctuaire antique qui, sans rupture autre qu'une réorganisation de l'espace, prend le relais du sanctuaire de La Tène finale, ceci de l'époque augustéenne au IV^e s. après J.-C. C'est une véritable petite acropole, accueillant plusieurs sanctuaires, qui domine désormais la cité antique de Quimper-Locmaria. En effet, plusieurs *fana* sont détectés. C'est de l'époque antique que date l'enfouissement délibéré d'une stèle gauloise dont l'origine remonte sans doute à l'époque de la nécropole plutôt qu'à celle du sanctuaire de La Tène finale.

Le site a fait l'objet de fouilles anciennes (Le Men en 1876) mais seules les fouilles entreprises par nos soins depuis 1990 ont permis de corriger cette série d'interprétations erronées.

Les structures du sanctuaire laténien mises au jour à Parc-ar-Groas se réduisent au tronçon discontinu de 22 m de longueur d'un fossé à section triangulaire (fig. 61). Un autre fossé, contigu, double celui dans lequel les poteries furent mises au jour ; des trous de poteaux et une fosse cylindrique complètent la panoplie.

Le fossé large de 1 m au sommet, profond de 0,60 m, livre une grande quantité de poteries de La Tène finale accumulées sur une longueur de 4 m : des petits pots ou des jattes hautes à profil caréné (fin II^e et première moitié du I^{er} s. avant J.-C.), dont l'état de conservation est très satisfaisant bien qu'ils ne soient jamais intacts. L'état et la densité des fragments diffèrent de ceux du mobilier découvert dans les fossés de fermes indigènes contemporaines. Une urne

funéraire, contemporaine des vases du fossé, fut découverte par R.-F. Le Men au XIX^e s. La fosse cylindrique recèle des ossements en connexion (épaule de bœuf, identifiée par P. Méniel).

Le site, de nature complexe (possibilité de contexte mixte : sanctuaire et nécropole), souffre surtout de sa destruction et du caractère partiel de la documentation conservée. Il est, en particulier, impossible de définir des espaces structurés, de situer un « intérieur » ou un « extérieur » par rapport au fossé. Toutefois, les poteries rejetées dans le fossé peuvent provenir de cérémonies ou d'offrandes ; la fosse cylindrique contenant des restes de bœuf peut être interprétée comme une fosse à caractère rituel. Il convient sans doute d'envisager une fonction incluant les pratiques strictement rituelles, dans le cadre d'un véritable *fanum*, sans écarter celle de nécropole. Le contexte géographique et l'enchaînement historique plaident largement en faveur d'une telle installation en lieu et place d'une ancienne nécropole, le long d'une voie ancienne menant du sud au nord de la cité des Osismes et sur un site dont l'importance symbolique ou stratégique n'échappe à personne : domination d'un passage obligé pour le franchissement de la ria de l'Odét.

Bibliographie : Le Men, 1876 ; Le Bihan, 1995a, 2002.

J.-P. LE BIHAN

NOTICE 12

SAINT-JACUT-DE-LA-MER (CÔTES-D'ARMOR)

LES HACHES

Sur l'îlot des Haches, massif rocheux inhospitalier situé au nord de l'archipel des Ebihens, un sanctuaire gallo-romain s'est implanté sur une nécropole laténienne à inhumations, mais il est possible qu'un lieu de culte ait existé dès l'âge du Fer, à en croire la nature du mobilier découvert (céramiques, bracelets de verre et de bronze, perles de verre, fibules, monnaies de La Tène finale) ainsi que l'implantation géographique du site. La nécropole préromaine comprenait cinq sépultures de La Tène finale.

Un bâtiment cultuel très dégradé, un dépôt de coquillages et de mobiliers (céramiques, statuettes en terre blanche, monnaies...), ainsi qu'un cheminement datent cet ensemble du milieu du I^{er} s. de notre ère. À proximité, l'île principale des Ebihens a révélé l'existence d'un village de La Tène (avec habitations, atelier artisanal de bouilleur de sel) ainsi qu'un habitat isolé de La Tène finale (Langouët dir., 1989).

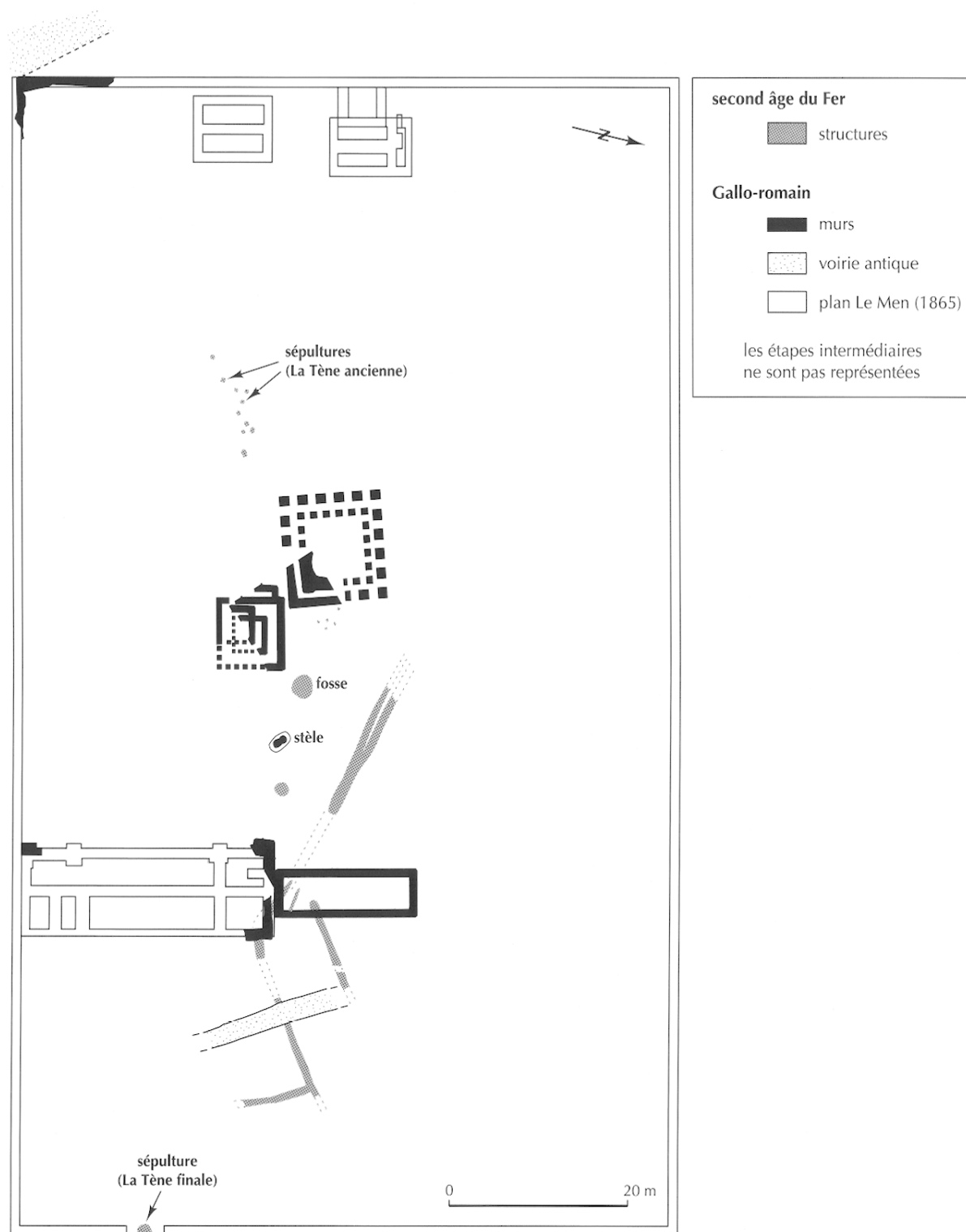


Fig. 61 – Quimper (Finistère). Sanctuaire de Parc-ar-Groas : position des vestiges gaulois par rapport au sanctuaire du I^{er} s. (DAO J.-P. Le Bihan, CRAF, Quimper).

Bibliographie : Bizien-Jaglin, 1990, 1992a à c et 1993.
M.-Y. DAIRE et C. BIZIEN-JAGLIN

NOTICE 13

SAINT-JEAN-TROLIMON (FINISTÈRE)

TRONOËN

Parmi les sanctuaires gaulois connus dans l'Ouest de la France, le site de Tronoën est actuellement celui qui a livré des armes et des outils rappelant le plus les dépôts mis au jour dans les lieux de culte du nord-est de la France mais aussi maintenant dans les Pays de la Loire et le Centre-Ouest. C'est aussi l'un des plus riches contextes d'occupation pour l'âge du Fer en Bretagne en terme de densité de sites et d'importations : trois fibules d'inspiration italique des VIII^e et VII^e s. à Kérity (Penmarch) et à Tronoën (Cotten, 1985, f. 68, pl. 1 et 49) et, dans le port de Saint-Guénolé, une monnaie de bronze frappée à Agrigente vers 400 avant J.-C. (Giot, 1984). De très nombreuses stèles, parfois décorées (Daire *et al.*, 1996), ont aussi été répertoriées, et les nécropoles de Roz-an-Trémén à Plomeur et de Kerviltré à Saint-Jean-Trolimon sont parmi les plus vastes et les mieux conservées connues à ce jour en Bretagne.

Le sanctuaire de Tronoën est implanté sur un plateau dominant la baie d'Audierne, à 1,6 km du littoral actuel. Son implantation face à la mer, à l'une des extrémités de l'Europe occidentale, rappelle la fascination qu'a pu exercer cet élément. Il s'intègre dans un vaste site de 25 ha aux multiples occupations. Le sanctuaire gaulois puis gallo-romain s'étendait au nord de la chapelle Notre-Dame-de-Tronoën.

Les vestiges étaient recouverts de sables dunaires, ce qui en avait permis une excellente conservation jusqu'aux « fouilles » de P. Du Chatellier (à partir de 1876). Les murs de clôture du sanctuaire gallo-romain, conservés jusqu'à 1,80 m de hauteur, furent détruits par les fermiers d'alors au fur et à mesure de leur découverte. Quant aux zones terrassées et au mobilier qu'il y recueillit, il n'en livra aucun plan : il ne reste qu'un faible échantillonnage du mobilier métallique, actuellement conservé au musée des Antiquités nationales, un vague croquis du péribole gallo-romain et des descriptions quasiment inexploitable. Du Chatellier et Le Men interprétèrent le site comme un camp romain ; pour Du Chatellier, il était le « témoin des dernières luttes de nos pères pour l'indépendance » (Du Chatellier, 1907, p. 66-68).

Étant donné la confusion des données, la présentation sera scindée en deux, se calquant ainsi sur les deux

secteurs mis au jour par Du Chatellier, tout en essayant de distinguer ce qui appartient à l'âge du Fer ou à la période romaine :

- 1) le secteur enclos par le péribole gallo-romain mis au jour en 1876 ;
- 2) le secteur au nord de celui-ci, exploré de 1877 à 1896.

À l'intérieur du secteur 1, furent dégagés, sur 40 m de long, quatre pans de murs constituant une partie d'un vaste péribole gallo-romain polygonal dans lequel Du Chatellier (1882, p. 19) décrit des bâtiments qui rappellent notamment ceux du sanctuaire de Trogouzel, antérieurs au grand temple polygonal de la fin du I^{er} s. après J.-C. La couche archéologique de 1,60 m à 2 m de hauteur comprenait une épaisse couche d'incendie (3 à 4 pieds) ; aucune distinction stratigraphique n'y fut opérée et tout le mobilier semble avoir été mélangé.

De nombreuses armes de La Tène furent mises au jour lors du dégagement du péribole, la plupart étant intactes et certaines « mutilées », mêlées à des ossements d'animaux (surtout de chevaux) et deux mâchoires humaines. Elles se raréfiaient en s'éloignant du mur vers l'intérieur du sanctuaire où furent découverts d'autres objets qui semblent pouvoir être également attribués à cette période. De cet ensemble, on peut citer 28 épées, parfois dans leur fourreau, quelques épées courtes ou poignards, 60 pointes et des talons de lance, des chaînes de suspension, des orles de bouclier, une clavette de roue et des ornements de char, plusieurs fragments de cercles de 3 cm de large (peut-être des ferrures de roues) dont l'un conservait un fort clou à tête plate, un fragment d'une plaque ajourée en bronze du style de Waldalgesheim, des clés, des outils, des fibules, des bracelets, des objets de toilette, des hameçons, deux poignées de chaudron, de nombreuses fusaioles en terre cuite, des monnaies gauloises, un denier républicain, etc. La période gallo-romaine est représentée par d'abondantes monnaies, céramiques, statuettes en terre blanche, divers mobiliers métalliques et un fragment d'inscription... Non attribuables chronologiquement figurent des outils en pierre, des parures, des phalères, des vases en bronze, des poignées d'œnochoés dont l'une est ornée d'une tête de lévrier, etc.

Dans le secteur 2, en revanche, les structures étaient déjà érodées par les labours. Du Chatellier mit au jour neuf substructions de « maisons » rectangulaires incendiées, de 5 à 6 m de long, avec un soubassement en pierre surmonté d'un clayonnage et un sol en terre glaise ; elles comportaient presque toutes des meules, des fragments de céramique grossière brûlée, des armes en fer, des perles en verre, etc. Dans l'une d'elles gisaient, au milieu des cendres de l'incendie, un fragment de casque en fer recouvert d'une tôle de bronze richement ornée au repoussé, et terminé à la

partie supérieure par un « bouton orné de corail », un *umbo* (*sic*) de bouclier et le pommeau d'une épée en bronze. Dans un deuxième bâtiment, il découvre quatre monnaies gauloises (argent et bronze). Enfin dans un autre, deux fibules en fer et deux monnaies gauloises en argent.

La publication de 1897 présente une autre construction du même type (4,80 m sur 4 m). Près du foyer central se trouvaient de nombreux fragments de poteries, dont certains estampés de cercles concentriques, et, « non loin de ce point, vers l'ouest, deux pointes de lance en fer » ; dans la partie est furent découverts, écrasés par des pierres et les décombres de l'incendie, le fragment du célèbre casque décoré, la paragnatide appartenant vraisemblablement à un autre casque (agrafe de ceinturon dans la publication) et des fragments en fer recouvert d'une feuille de bronze décorée, provenant de plusieurs objets différents (Duval, 1990, fig. 8, p. 33).

À 20 m au sud des bâtiments, une sépulture isolée, bordée de chaque côté par quelques pierres de chant, renfermait le squelette d'un homme jeune, orienté est-ouest, couché sur la face, les bras croisés sur la poitrine, les mains ramenées à hauteur des pectoraux. Il était accompagné d'un abondant mobilier : une monnaie en or, deux monnaies gauloises en argent et une en cuivre, une épée tordue et deux grandes lances (l'une fortement repliée, l'autre entaillée de chaque côté), un poignard, un soc de charrue et divers objets en fer, deux petits vases en terre noire grossière, des morceaux de bois de cerf, un squelette de chien aux pieds.

L'interprétation du sanctuaire de La Tène soulève bien des interrogations. Il semble se composer de deux parties : l'une, partiellement recouverte et perturbée par le sanctuaire gallo-romain, n'a été identifiée que par la présence de mobilier ; l'autre partie ne recelait apparemment que des vestiges de l'âge du Fer et des « bâtiments » dont la datation, si l'on s'appuie sur le mobilier, varie du V^e (casques) au I^{er} s. avant J.-C. ou la période augustéenne (monnaies). Soulignons le caractère prestigieux des casques décorés figurant parmi les plus anciens connus de La Tène. Quant à la sépulture, elle présente de fortes analogies tant avec les tombes aristocratiques gauloises ou gallo-romaines qu'avec celle du Lelieton datée de La Tène D1 où les caractères funéraires et culturels sont fortement mêlés également (Lourdaux, 1999).

En l'absence d'une véritable étude, l'attribution chronologique du mobilier conservé n'est donnée qu'à titre provisoire :

- 5 fibules (contexte inconnu), du VI^e au III^e s. (Cotten, 1985, n^{os} 2, 4, 18-20) ;
- casques et paragnatide, du V^e s. (Du Chatellier, 1882, 1897 ; Schaaf, 1974) ;

- fragments d'objets en fer recouvert de tôle de bronze ornée et plaque de bronze ajourée, de la fin du V^e ou IV^e s. ? (Du Chatellier, 1882 ; Duval, 1990, p. 34) ;
- épées, fourreaux, pointes de lance, etc., de la fin du IV^e au début du II^e s. (Duval, 1990, p. 25-34) ;
- monnaies gauloises, l'outillage (?), la sépulture, de la fin de l'âge du Fer, sans précision ;
- monnaies et céramique gallo-romaines, etc., de la période augustéenne au début du IV^e s. (Galliou, 1989, p. 154).

Bibliographie : Du Chatellier, 1877, 1882, 1897, 1907 ; Le Men, 1878 ; Schaaf, 1974 ; Duval, 1990.

A. VILLARD-LE TIEC

NOTICE 14

SAINT-MALO (ILLE-ET-VILAINE)

LES SEPT-PERTHUIS

Le sanctuaire des Sept-Perthuis occupe, à 3,5 km de l'agglomération gauloise d'Alet, le versant occidental d'une des hauteurs culminantes de la région, dominant la vallée de la Rance. Situé aux confins orientaux de la cité des Coriosolites, le sanctuaire se dressait au débouché de la voie ancienne qui conduisait de Rennes à Alet.

Construit *ex nihilo*, probablement à La Tène moyenne, le sanctuaire subit des aménagements successifs entre La Tène moyenne et la fin du I^{er} s. avant J.-C., et sa fréquentation semble surtout s'étendre aux deux derniers siècles avant notre ère. L'aire cultuelle est matérialisée par un enclos trapézoïdal d'environ 25 m de côté sur 31 m, ouvert au sud-ouest par une entrée monumentale couverte formant une construction de 3,50 m de côté ; le fossé en V à fond plat mesure 1,80 m de large pour une profondeur maximale de 1,20 m. Après avoir fonctionné ouvert, ce fossé servit à l'implantation d'une palissade. L'abandon de cet enclos est marqué par une restructuration architecturale importante : une double enceinte pentagonale, également ouverte au sud-ouest, est implantée et modifie l'aire initiale en doublant sa surface ; les deux fossés qui composent cette structure de 42 m sur 46 m sont distants de 2 m.

À l'intérieur des enclos figure un ensemble complexe de fosses qui forment un vaste ensemble de 300 m² environ inscrit dans un arc de cercle, sorte d'hémicycle ouvrant au sud. Leur distribution rayonnante suggère une organisation à partir de la grande excavation située au centre, dans l'axe de l'entrée.

Situé hors de l'enceinte primitive, un puits carré augustéen profond de 8 m contenait des vestiges organiques dans le fond : bois et ossements.

Les structures ont livré un mobilier peu abondant s'étalant de La Tène moyenne à l'époque augustéenne, composé de céramiques, de rares os et de quelques objets métalliques (dont un morceau d'épée).

Malgré cette faiblesse, l'organisation générale du site ainsi que l'association enclos-fosses centrales et entrée monumentale révèlent un ensemble architectural cultuel remarquable.

Bibliographie : Bizien-Jaglin, Lejars, 1991.

C. BIZIEN-JAGLIN et M.-Y. DAIRE